

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

12 december 2024

**PARLEMENTAIRE ASSEMBLEE VAN
DE NAVO – BELGISCHE DELEGATIE**

Montreal (Canada), 22-25 november 2024

Verslag

namens de Belgische delegatie
bij de parlementaire assemblee
van de NAVO
uitgebracht door
de heer **Theo Francken**

—————

Inhoud

Blz.

I. Algemeen – Context	3
II. De jaarvergadering van 2024 in Montreal (Canada)	5
III. Resoluties en besprekingen in de verschillende commissies	6
IV. Verkiezingen	13
V. Toekomstige zittingen en vergaderingen	15
Bijlagen	16

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

12 décembre 2024

**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE
L'OTAN – DÉLÉGATION BELGE**

Montréal (Canada), 22-25 novembre 2024

Rapport

fait au nom de la délégation belge
auprès de l'assemblée parlementaire
de l'OTAN
par
M. **Theo Francken**

—————

Sommaire

Pages

I. Généralités – Contexte	3
II. La session annuelle de 2024 à Montréal (Canada)	5
III. Résolutions et discussions dans les différentes commissions	6
IV. Élections	13
V. Sessions et réunions à venir	15
Annexes	16

00710

**Samenstelling van de commissie op de datum van indiening van het verslag/
Composition de la commission à la date de dépôt du rapport**

A. — Vaste leden / Titulaires:

N-VA Kathleen Depoorter
 VB Sam Van Rooy
 MR
 PS

B. — Plaatsvervangers / Suppléants:

Michel De Maegd
 Hugues Bayet

N-VA	: Nieuw-Vlaamse Alliantie
VB	: Vlaams Belang
MR	: Mouvement Réformateur
PS	: Parti Socialiste
PVDA-PTB	: Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique
Les Engagés	: Les Engagés
Vooruit	: Vooruit
cd&v	: Christen-Democratisch en Vlaams
Ecolo-Groen	: Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
Open Vld	: Open Vlaamse liberalen en democraten
DéFI	: Démocrate Fédéraliste Indépendant

<i>Abréviations dans la numérotation des publications:</i>		<i>Afkorting bij de nummering van de publicaties:</i>	
DOC 56 0000/000	Document de la 56 ^e législature, suivi du numéro de base et numéro de suivi	DOC 56 0000/000	Parlementair document van de 56 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV	Compte Rendu Analytique	CRABV	Beknopt Verslag
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)

I. — ALGEMEEN – CONTEXT

De NAVO Parlementaire Assemblée (NAVO PA) werd in 1955 opgericht als een consultatieve interparlementaire organisatie van de NAVO. In die assemblee beraden parlementsleden van 32 landen (samen met parlementsleden van een aantal geassocieerde landen, bijzondere delegaties en observatoren) zich op regelmatige basis over de politieke, militaire, economische, technische en menselijke problemen die zich voordoen voor het Bondgenootschap als geheel of tussen de lidstaten. Hoewel de NAVO PA niet institutioneel bij het Noord-Atlantisch Verdrag werd opgericht en is ontstaan op initiatief van parlementsleden uit de diverse lidstaten, wordt ze zowel door de NAVO-Raad als door het gros van de lidstaten als een representatief orgaan beschouwd. De NAVO PA is een essentiële link tussen het Bondgenootschap en de parlementen van de lidstaten en dus ook tussen het Bondgenootschap en de burgers van de Euro-Atlantische zone.

*
* *

België heeft de NAVO PA een bijzonder statuut toegekend via de wet van 14 augustus 1974 betreffende het statuut in België van de Noord-Atlantische Vergadering; het internationaal secretariaat van de NAVO PA is trouwens in Brussel gevestigd. Het centrale orgaan in de NAVO PA, dat instaat voor het bestuur van de assemblee en uitstippelt welke richting ze wil uitgaan, is de vaste commissie (*Standing Committee*). Daarnaast heeft de NAVO PA nog de volgende gespecialiseerde commissies, met elk een of meer subcommissies:

- de commissie voor de civiele dimensie van veiligheid (*Committee on the Civil Dimension of Security* (CDS));
- de commissie voor defensie en veiligheid (*Defence and Security Committee* (DSC));
- de commissie voor economie en veiligheid (*Economics and Security Committee* (ESC));
- de politieke commissie (*Political Committee* (PC));
- de commissie voor wetenschap en technologie (*Science and Technology Committee* (STC)).

*
* *

Jaarlijks zijn er twee plenaire vergaderingen: een lentezitting en een herfstsitting (de jaarvergadering), tijdens welke rapporten worden besproken, eventueel geamendeerd en goedgekeurd. Op de herfstsitting

I. — GÉNÉRALITÉS – CONTEXTE

L'assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) a été créée en 1955 en tant qu'organisation interparlementaire consultative de l'OTAN. Au sein de cette assemblée, des parlementaires de 32 pays (ainsi que des parlementaires d'un certain nombre de pays associés, des délégations spéciales et des observateurs) débattent régulièrement des problèmes politiques, militaires, économiques, techniques et humains auxquels l'Alliance est confrontée dans son ensemble ou entre ses États membres. Bien qu'elle ne soit pas prévue institutionnellement dans le Traité de l'Atlantique Nord et qu'elle soit issue d'une initiative de parlementaires des différents États membres, l'AP-OTAN est actuellement considérée comme un organe représentatif tant par le Conseil de l'OTAN que par la majorité des États membres. L'AP-OTAN constitue un lien essentiel entre l'Alliance et les parlements des pays membres – et de ce fait, entre l'Alliance et les citoyens de la zone euro-atlantique.

*
* *

La Belgique a conféré à l'AP-OTAN un statut particulier par le biais de la loi du 14 août 1974 relative au statut en Belgique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, dès lors que le secrétariat international de l'AP-OTAN est établi à Bruxelles. Au sein de l'AP-OTAN, la commission permanente (*standing committee*) est l'organe central chargé de diriger l'assemblée et de définir l'orientation qu'elle souhaite suivre. L'AP-OTAN est en outre composée des commissions spécialisées suivantes, comptant chacune une ou plusieurs sous-commissions:

- la commission sur la Dimension civile de la Sécurité ou *Committee on the Civil Dimension of Security* (CDS);
- la commission de la Défense et de la Sécurité ou *Defence and Security Committee* (DSC);
- la commission de l'Économie et de la Sécurité ou *Economics and Security Committee* (ESC);
- la commission Politique ou *Political Committee* (PC);
- la commission des Sciences et des Technologies ou *Science and Technology Committee* (STC).

*
* *

Deux sessions plénières se tiennent par an: la session de printemps et la session d'automne (la session annuelle) au cours desquelles les rapports sont examinés, éventuellement amendés et approuvés. Lors de la

kunnen ook strategische aanbevelingen worden aangenomen, die vervolgens worden overgezonden aan de Noord-Atlantische Raad.

De commissies vergaderen tijdens de lente- en herfstzittingen, maar kunnen ook meermaals per jaar afzonderlijk bijeenkomen. Elk jaar in februari wordt in Brussel een gemeenschappelijke vergadering gehouden van een aantal commissies (*Brussels Meeting*; de volgende staat gepland van 17 tot 19 februari 2025 in het Egmontpaleis).

*
* *

De werking van de NAVO PA wordt rechtstreeks gefinancierd door de parlementen en regeringen van de lidstaten en is financieel en administratief volledig onafhankelijk van de NAVO zelf. In België wordt de bijdrage betaald met kredieten die in de begroting van Kamer en Senaat zijn opgenomen voor de werking van de Belgische delegatie bij de NAVO PA.

Op de plenaire vergadering van maandag 25 november 2024 in Montreal werd de begroting 2025 van de NAVO PA goedgekeurd. De totale begroting bedraagt 4.860.923 euro, waarvan 4.797.713 euro afkomstig is van de nationale bijdragen.

De bijdrage van België bedraagt 98.099 euro, wat overeenkomt met 2,0447 % van het totaalbedrag.

Ze is gelijk verdeeld tussen de Kamer en de Senaat.

*
* *

De Belgische delegatie is, overeenkomstig het reglement van de Assemblée, samengesteld uit zeven effectieve en zeven plaatsvervangende leden. Ze bestaat uit Kamerleden en senatoren.

De effectieve leden zijn: de heer Theo Francken, delegatiehoofd (N-VA, Kamer), mevrouw Viviane Teitelbaum, adjunct-delegatiehoofd (MR, Senaat), mevrouw Annick Ponthier (VB, Kamer), de heer Daniel Bacquellaine (MR, Kamer), de heer Philippe Courard (PS, Kamer), de heer Johan Deckmyn (VB, Senaat) en mevrouw Nadia Sminate (N-VA, Senaat).

De plaatsvervangende leden zijn: de heren Koen Metsu (N-VA, Kamer), Axel Weydts (Vooruit, Kamer), Luc Frank (Les Engagés, Kamer), Malik Ben Achour (PS, Senaat),

session d'automne, des recommandations stratégiques peuvent également être adoptées, qui seront ensuite transmises au Conseil de l'Atlantique Nord.

Les commissions se réunissent lors des sessions de printemps et d'automne, mais peuvent également se réunir séparément à différentes reprises durant l'année. Chaque année, au mois de février, Bruxelles accueille une réunion commune de plusieurs commissions (*Brussels Meeting*, dont la prochaine se réunira du 17 au 19 février 2025 au Palais d'Egmont).

*
* *

Le fonctionnement de l'AP-OTAN est directement financé par les parlements et les gouvernements des pays membres et est totalement indépendant, sur le plan financier et sur le plan administratif, de l'OTAN même. En Belgique, la contribution est financée à l'aide des crédits inscrits au budget de la Chambre et du Sénat pour le fonctionnement de la délégation belge auprès de l'AP-OTAN.

Lors de la séance plénière du lundi 25 novembre 2024 à Montréal, le budget 2025 de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a été adopté. Le budget total s'élève à 4.860.923 euros dont 4.797.713 euros proviennent des contributions nationales.

La contribution de la Belgique s'élève à 98.099 euros, soit 2,0447 % du montant total.

Elle est répartie à part égale entre la Chambre et le Sénat.

*
* *

Conformément au règlement de l'assemblée, la délégation belge se compose de sept membres effectifs et sept membres suppléants. Elle regroupe des députés et des sénateurs.

Les membres effectifs sont: M. Theo Francken, chef de délégation (N-VA, Chambre), Mme Viviane Teitelbaum, cheffe de délégation adjointe (MR, Sénat), Mme Annick Ponthier (VB, Chambre), M. Daniel Bacquellaine, MR, Chambre), M. Philippe Courard (PS, Chambre), M. Johan Deckmyn, (VB, Sénat) et Mme Nadia Sminate (N-VA, Sénat).

Les membres suppléants sont: MM. Koen Metsu (N-VA, Chambre), Axel Weydts (Vooruit, Chambre), Luc Frank (Les Engagés, Chambre), Malik Ben Achour (PS,

Stijn De Roo (cd&v, Senaat), Karl Van Louwe (N-VA, Senaat) en Vincent Blondel (Les Engagés, Senaat).

II. — DE JAARVERGADERING VAN 2024 IN MONTREAL (CANADA)

De 70^e jaarvergadering van de NAVO PA werd dit jaar gehouden in het Parlement van Canada in Montreal, van 22 tot 25 november 2024. Plaats van het gebeuren was het Congrespaleis, waar 260 wetgevers van de 32 lidstaten van de NAVO alsook van haar uitgebreide netwerk van partnerlanden samenkwamen.

De in Montreal aanwezige Belgische delegatie bestond uit de heer Theo Francken, hoofd van de Belgische delegatie, mevrouw Annick Ponthier en de heren Daniel Bacquelaire, Philippe Courard en Luc Frank, en voor de Senaat uit mevrouw Viviane Teitelbaum, adjunct-hoofd van de Belgische delegatie, en de heren Johan Deckmyn, Malik Ben Achour, Karl Van Louwe en Vincent Blondel.

De Assemblée sprak op deze vergadering nogmaals haar niet-aflatende steun uit voor Oekraïne, tot aan de overwinning en daarna. Voorts stemde ze in met een voortdurende aanpassing van de NAVO aan de nieuwe strategische uitdagingen, in het bijzonder de toenadering tussen vijandige autocratische mogendheden, en benadrukte ze dat de eenheid en solidariteit van de bondgenoten, die stevig geworteld zijn in gedeelde democratische waarden, blijvend van aard zijn.

Er werden vijf resoluties aangenomen bij wijze van beleidsaanbevelingen aan de regeringen van de NAVO-lidstaten:

— het Bondgenootschap voorbereiden op de onzekerheden van de toekomst en Oekraïne steunen tot het de overwinning behaalt;

— de geïntegreerde lucht- en antiraketafweer van de NAVO versterken;

— de stilte doorbreken in naam van de waardigheid: conflictgerelateerd seksueel geweld bestrijden;

— de technologische vooruitgang stimuleren om de welvaart en veiligheid van de bondgenoten te vergroten;

— het potentieel van verantwoord gebruik van AI op militair gebied benutten.

Tijdens de plenaire vergadering werden de leden toegesproken door Justin Trudeau, eerste minister van Canada, Ruslan Stefanchuk, voorzitter van de

Sénat), Stijn De Roo (cd&v, Sénat), Karl Van Louwe (N-VA, Sénat) et Vincent Blondel (Les Engagés, Sénat).

II. — LA SESSION ANNUELLE DE 2024 À MONTRÉAL (CANADA)

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a tenu sa 70^e session annuelle, accueillie cette année par le Parlement du Canada à Montréal, du 22 au 25 novembre 2024. Les échanges ont eu lieu dans le Palais des Congrès, qui accueillit 260 législateurs des 32 pays membres de l'OTAN et de son vaste réseau de pays partenaires.

La délégation belge présente à Montréal était composée, pour la Chambre, de M. Theo Francken, chef de délégation, de Mme Annick Ponthier et de MM. Daniel Bacquelaire, Philippe Courard et Luc Frank et, pour le Sénat, de Mme Viviane Teitelbaum, cheffe de délégation adjointe, et de MM. Johan Deckmyn, Malik Ben Achour, Karl Van Louwe et Vincent Blondel.

La session a permis de réitérer le soutien indéfectible de l'Assemblée à l'Ukraine jusqu'à sa victoire et au-delà. Elle a cautionné une adaptation permanente de l'OTAN face aux nouveaux défis stratégiques, en particulier aux rapprochements opérés entre des puissances autocratiques hostiles et elle a souligné le caractère durable de l'unité et de la solidarité des Alliés, fermement ancrées dans des valeurs démocratiques partagées.

Cinq textes de résolutions ont été adoptés en guise de recommandations politiques à l'intention des gouvernements des pays membres de l'OTAN:

— préparer l'Alliance aux aléas de l'avenir et soutenir l'Ukraine jusqu'à la victoire;

— renforcer la défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN;

— rompre le silence au nom de la dignité: Combattre les violences sexuelles liées aux conflits;

— stimuler les avancées technologiques au renfort de la prospérité et la sécurité des Alliés;

— exploiter le potentiel d'une utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire.

La séance plénière a donné l'occasion aux membres d'entendre Justin Trudeau, premier ministre du Canada, Ruslan Stefanchuk, président de la Verkhovna Rada

Verkhovna Rada (Oekraïens parlement), Raymonde Gagné, voorzitter van de Senaat van Canada, en Boris Ruge, gedelegeerd secretaris-generaal *ad interim* van de NAVO. De leden ontvingen ook een speciaal voor de gelegenheid opgenomen videoboodschap van Mark Rutte, secretaris-generaal van de NAVO.

Daarnaast werden tal van ontwerpverslagen besproken in de vijf commissies van de Assemblee, met een sterke focus op Oekraïne en de transformatie van de NAVO. Andere onderwerpen waren onder meer waterzekerheid, de bescherming van cultureel erfgoed in oorlogstijd, partnerschappen in de Indo-Pacifische regio, veiligheid in de westelijke Balkan en de veiligheidsimplicaties van de verspreiding van opkomende technologieën zoals artificiële intelligentie.

Naast de reguliere commissievergaderingen werd een reeks thematische panels georganiseerd over de versterking van de democratische weerbaarheid, de opleiding van de strijdkrachten van de toekomst, de strategische concurrentie in het Noordpoolgebied, de uitdaging van China, de strijd tegen desinformatie en de steun voor de overwinning in Oekraïne.

Een delegatie uit Nieuw-Zeeland woonde de vergadering van de Assemblee voor de eerste keer bij.

III. — RESOLUTIES EN BESPREKINGEN IN DE VERSCHILLENDE COMMISSIES

A. Commissie voor de civiele dimensie van veiligheid (CDS)

Dankzij het debat in de commissie voor de civiele dimensie van veiligheid (CDS) kon worden onderzocht hoe kwaadwillige actoren het cultureel erfgoed gebruiken voor militaire doeleinden en het almaar vaker als doelwit kiezen. Zij beogen daarmee hun tegenstanders onder druk te zetten, te overheersen en te destabiliseren. Andere doelstellingen zijn “culturele zuivering”, strategische communicatie en de financiering van hun operaties.

Mevrouw Julie Dzerowicz (Canada), speciaal rapporteur van de commissie, wijst er in haar verslag op dat Rusland in zijn oorlog tegen Oekraïne cultureel erfgoed gebruikt voor militaire doeleinden en dat Russische troepen hun aanvallen opvoeren en al veel locaties die van cultureel belang zijn voor Oekraïners, waaronder kerken, monumenten, musea, gedenktekens en universiteitsgebouwen, gedeeltelijk of volledig hebben verwoest. Die vernietigingsstrategie komt des te duidelijker tot uiting in

(parlement ukrainien), Raymonde Gagné, présidente du Sénat du Canada, et Boris Ruge, secrétaire général délégué de l’OTAN par intérim. Ils ont reçu un message vidéo enregistré spécialement pour l’occasion de Mark Rutte, secrétaire général de l’OTAN.

Les membres ont débattu de nombreux projets de rapports dans les cinq commissions de l’Assemblée, mettant résolument l’accent sur l’Ukraine et la transformation de l’OTAN. Parmi les autres thèmes discutés, citons la sécurité hydrique, la protection du patrimoine culturel en temps de guerre, les partenariats dans la région indo-pacifique, la sécurité dans les Balkans occidentaux et les incidences sur la sécurité de la propagation de technologies émergentes telles que l’intelligence artificielle.

Outre les réunions ordinaires des commissions, une série de panels thématiques étaient organisés portant sur le renforcement de la résilience démocratique, la formation des forces armées du futur, la concurrence stratégique dans l’Arctique, le défi posé par la Chine, la lutte contre la désinformation et le soutien jusqu’à la victoire de l’Ukraine.

Une délégation en provenance de Nouvelle-Zélande assistait pour la première fois à la session de l’Assemblée.

III. — RÉSOLUTIONS ET DISCUSSIONS DANS LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

A. Commission sur la Dimension civile de la Sécurité (CDS)

Le débat qui s’est tenu dans le cadre de la commission sur la Dimension civile de la Sécurité (CDS) a permis d’examiner comment des acteurs malveillants utilisent le patrimoine culturel à des fins militaires et le prennent de plus en plus pour cible. Ceci à des fins de coercition, de domination et de déstabilisation de leurs adversaires, ainsi que de “nettoyage culturel”, de communication stratégique et de financement de leurs opérations.

Mme Julie Dzerowicz (Canada), rapporteure spéciale de la commission, fait valoir dans son rapport que la Russie utilise le patrimoine culturel à des fins militaires dans la guerre qu’elle mène contre l’Ukraine et que les forces russes intensifient leurs attaques et ont déjà détruit partiellement ou complètement de nombreux sites revêtant une importance culturelle pour les Ukrainiens, au nombre desquels des églises, des monuments, des musées, des monuments commémoratifs et des bâtiments

de door Rusland bezette gebieden in Oekraïne, waar ze op grote schaal en zelfs systematisch wordt toegepast.

Het verslag spoort de bondgenoten ertoe aan hun engagement te vernieuwen, opdat er een einde zou komen aan de plundering en aan de vernietiging van het cultureel erfgoed. Het veroordeelt uitdrukkelijk de vernielingen en manipulaties door Rusland in Oekraïne en beveelt aan sancties op te leggen voor de misdaden tegen het erfgoed en die misdaden op te nemen in de internationale sanctieregelingen.

De regeringen van de landen van het Bondgenootschap zouden stelselmatig de individuen en de entiteiten moeten bestraffen die in conflictgebieden deelnemen of hebben deelgenomen aan de vernietiging en plundering van en de illegale handel in cultureel erfgoed.

Mevrouw Dzerowicz beveelt tot slot aan meer bilaterale hulp te bieden aan de landen die getroffen worden door een conflict, om hen te helpen bij de bescherming, beveiliging en restauratie van hun cultureel erfgoed. De leden van het Bondgenootschap zouden hen bijvoorbeeld moeten helpen het risico te meten, de schade te beperken en in passende middelen te voorzien. Ze zouden hun ook opleidingen kunnen geven en hen helpen bij het uitwerken van herstelstrategieën op het gebied van cultureel erfgoed na een conflict.

Door middel van *Resolutie nr. 491* dringt de Parlementaire Assemblee er bij de bondgenoten op aan "om hun steun aan Oekraïne te handhaven en te versterken in de strijd van het land tegen het gebruik van seksueel geweld door Rusland in zijn aanvalsoorlog, alsook om de slachtoffers en overlevenden en de Oekraïense rechtbanken te helpen bij het zoeken naar en het verkrijgen van genoegdoening voor deze wreedheden". (vertaling)

De zeven door mevrouw *Viviane Teitelbaum (MR, Senaat)* ingediende amendementen werden allemaal in de ontwerpresolutie opgenomen en eenparig aangenomen.

B. Commissie voor defensie en veiligheid (DSC)

Het verslag, dat werd opgesteld door de heer *Rick Larsen (Verenigde Staten)* en werd aangenomen door de commissie voor defensie en veiligheid van de NAVO PA, beklemtoont de urgentie om Oekraïne te voorzien van de munitie en de wapensystemen die het nodig heeft.

Prioritair gaat het daarbij om moderne luchtverdedigingssystemen, precisiegeleide langeafstandswapens, artilleriesystemen, gevechtsvoertuigen,

universitaires. La destruction de tels sites est d'autant plus manifeste dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie, puisqu'elle y est largement répandue, voire systématique.

Le rapport exhorte les Alliés à renouveler leur engagement pour qu'un terme soit mis au pillage et à la destruction du patrimoine culturel. Il dénonce expressément les actes de destruction et de manipulation perpétrés en Ukraine par la Russie et recommande d'imposer des sanctions pour les crimes commis à l'encontre du patrimoine et de les faire figurer dans les régimes internationaux de sanctions.

Les gouvernements des pays de l'Alliance devraient systématiquement sanctionner les individus et les entités participant ou ayant participé, dans les zones de conflit, à la destruction, au pillage et au trafic illicite du patrimoine culturel.

Enfin, Mme Dzerowicz recommande d'accroître l'assistance bilatérale apportée aux pays touchés par un conflit, afin de les aider à protéger, sauvegarder et restaurer leur patrimoine culturel. Les pays membres de l'Alliance devraient, par exemple, les aider à mesurer le risque, à contrôler les dommages et à prévoir des ressources adéquates. Ils pourraient encore leur dispenser des formations et les aider à concevoir des stratégies de relèvement post-conflit dans le domaine du patrimoine culturel.

Par le biais de la *résolution n° 491*, l'assemblée parlementaire exhorte les Alliés à maintenir et à renforcer le soutien accordé à l'Ukraine dans le cadre de sa lutte contre le recours à la violence sexuelle par la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine, et à aider les victimes et les personnes survivantes et les tribunaux ukrainiens à demander et à obtenir réparation pour ces atrocités.

Les sept amendements déposés par Mme *Viviane Teitelbaum (MR, Sénat)* ont tous été intégrés au projet de résolution et adoptés à l'unanimité.

B. Commission de la Défense et de la Sécurité (DSC)

Le rapport, établi par M. *Rick Larsen (États-Unis)* et adopté par la commission de la Défense et de la Sécurité de l'AP-OTAN, souligne toute l'urgence de fournir à l'Ukraine les munitions et les systèmes d'armes dont elle a besoin.

Il identifie comme priorités les systèmes modernes de défense aérienne, les armes de longue portée à guidage de précision, les systèmes d'artillerie, les véhicules de

F-16-gevechtsvliegtuigen en munitie voor wapens van klein kaliber. Het verslag attendeert erop dat Rusland veel grotere verliezen lijdt dan Oekraïne in termen van mensen en uitrusting, maar dat het land uit zijn strategische diepgang qua nationale middelen, zijn vermogen om sancties te omzeilen en zijn externe steun de vastberadenheid put om de strijd voort te zetten. Intussen worden de Oekraïense strijdkrachten op alle fronten belaagd en kampen ze met tekorten aan munitie, mankracht en luchtverdedigingssystemen. Met zijn beperkte luchtverdedigingscapaciteiten is Oekraïne verplicht beslissingen te nemen die buitensporig veel kosten, wil het zijn verdediging op verschillende fronten, zijn kritieke civiele infrastructuur en zijn burgers veiligstellen.

De heer Larsen heeft tevens de aandacht gevestigd op de verontrustende tendens van toenemende samenwerking tussen autoritaire regimes en op de gevolgen daarvan voor de oorlog van Rusland in Oekraïne. De bondgenoten moeten zich zorgen maken over de toenemende onderlinge afstemming van belangen en het destabiliserende beleid van de “as Moskou-Teheran-Pyongyang”.

Het baart hem zorgen dat die autoritaire samenwerking zich thans uitstrekt tot niet-statelijke actoren, wat de bestaande conflicten alsook de conventionele en de nucleaire risico's in de hele wereld aanscherpt.

Tegelijk heeft Rusland alle verwachtingen overtroffen en blijkt gegeven van veel veerkracht ondanks de westerse sancties.

In een tweede verslag voor de commissie voor defensie en veiligheid (DSC), namelijk dat van *Lord Mark Lancaster (Verenigd Koninkrijk)*, staat te lezen dat de westerse mogendheden ook hun inspanningen in de westelijke Balkan moeten verdubbelen, teneinde de negatieve invloed van externe mogendheden tegen te gaan en bij te dragen tot de stopzetting van de activiteiten van criminele netwerken die de openbare orde verstoren en de vooruitgang in de regio belemmeren.

Het verslag beveelt met name aan meer aandacht te besteden aan de normalisering van de betrekkingen tussen Belgrado en Pristina en aan de doorbreking van de politieke impasse in Bosnië-Herzegovina, die nog steeds grote obstakels vormen voor de regionale stabiliteit en de economische integratie. Tot slot wordt aanbevolen voorrang te geven aan de samenwerking inzake cyberveiligheid met alle bondgenoten en de partners van de westelijke Balkan, om de capaciteit te versterken die nodig is om de Russische hybride bedreigingen tegen te gaan.

combat, les avions de chasse F-16 et les munitions pour armes de petit calibre. Ainsi, il souligne que la Russie subit des pertes nettement plus importantes que l'Ukraine en termes de personnel et d'équipement, mais que sa profondeur stratégique en termes de ressources nationales, sa capacité à contourner les sanctions et ses appuis extérieurs lui donnent la ténacité de poursuivre le combat. Dans l'intervalle, les forces ukrainiennes se voient sollicitées sur tous les fronts, tout en faisant face à des pénuries de munitions, de main-d'œuvre et de systèmes de défense aérienne. Avec ses capacités limitées en matière de défense aérienne, l'Ukraine est contrainte, pour protéger ses défenses sur les différents fronts, ses infrastructures civiles critiques ainsi que ses citoyens, de prendre des décisions d'un coût exorbitant.

M. Larsen a également attiré l'attention sur la tendance inquiétante à une coopération de plus en plus importante entre les régimes autoritaires et sur les effets que cela entraîne dans le cadre de la guerre menée par la Russie en Ukraine. Les Alliés doivent s'inquiéter de l'alignement croissant des intérêts et des politiques déstabilisantes de “l'axe Moscou-Téhéran-Pyongyang”.

Il fait part de sa préoccupation que cette coopération autoritaire s'étende désormais à des acteurs non étatiques, aggravant encore les conflits existants, ainsi que les risques conventionnels et nucléaires à travers le monde.

Dans le même temps, la Russie a enregistré des résultats supérieurs à toutes les attentes et a fait preuve d'une grande résilience en dépit des sanctions occidentales.

Un deuxième rapport du *Lord Mark Lancaster (Royaume-Uni)* pour la commission de la Défense et de la Sécurité (DSC) précise, quant à lui, que les puissances occidentales doivent également redoubler d'efforts dans les Balkans occidentaux afin de contrer l'influence néfaste de puissances externes et de contribuer à mettre un terme aux activités de réseaux criminels qui perturbent l'ordre public et entravent les progrès dans la région.

Le rapport préconise notamment d'accorder une plus grande attention à la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina et à la sortie de l'enlisement politique en Bosnie-Herzégovine, qui restent des obstacles majeurs à la stabilité régionale et à l'intégration économique. Enfin, il recommande de mettre la priorité sur la coopération en matière de cyber-sécurité avec tous les Alliés et partenaires des Balkans occidentaux afin de renforcer les capacités requises pour contrer les menaces hybrides russes.

De Assemblée heeft *Resolutie nr. 492*, voorgesteld door de commissie voor defensie en veiligheid, eenparig aangenomen.

C. Commissie voor economie en veiligheid (ESC)

In zijn door de commissie voor economie en veiligheid aangenomen verslag heeft *de heer Tamas Harangozo (Hongarije)* erop gewezen dat Rusland een “meer geïsoleerde oorlogseconomie” heeft opgebouwd, berustend op regelmatige inkomsten uit olie en gas en hoge defensie-uitgaven.

De transformatie van de Russische economie in een oorlogsmachine heeft aanzienlijke gevolgen op lange termijn en zou een structurele factor kunnen worden voor het aanslepen van de oorlog, aangezien een dergelijke transformatie aanleiding kan geven tot tal van economische partnerschappen. De Russische economie heeft zich aan de ernstigste gevolgen van de internationale sancties kunnen onttrekken door haar handelsbetrekkingen met de antiwesterse as van verzet (China, Noord-Korea, Iran en Venezuela) te verdiepen.

De heer Harangozo roept op tot een aangescherpte toepassing van de sancties, tot strengere rechtstreekse sancties en tot nieuwe aanvullende sancties. De NAVO-lidstaten moeten stringenter maatregelen treffen om in deze tijden van op de spits gedreven geostrategische concurrentie te voorkomen dat kritieke technologie in handen valt van Rusland, China of andere strategische rivalen.

Tot slot benadrukt de spreker dat een sterke NAVO en een assertief politiek leiderschap essentieel zijn: een land alleen kan niet daadkrachtig optreden; men dient uit te gaan van een sterke (gezamenlijke) wil om doeltreffend op te treden.

In dat verband geeft de NAVO PA met de aanneming van *Resolutie nr. 493* een niet mis te verstane boodschap mee: “In een veiligheidsomgeving die wordt gekenmerkt door een hernieuwde strategische concurrentie tussen de democratieën van het Bondgenootschap en de autocratische machten is de instandhouding van de technologische superioriteit van de NAVO en van de NAVO-lidstaten primordiaal.” (vertaling) Aldus worden de regeringen van de NAVO-lidstaten ertoe opgeroepen “de bestaande en aanvullende sancties en uitvoerbeperkingen inzake militaire technologie te handhaven en meer samen te werken met betrekking tot de uitwerking

La résolution n° 492 proposée par la commission Défense et de la Sécurité a été adoptée à l’unanimité par l’assemblée.

C. Commission de l’Économie et de la Sécurité (ESC)

Dans son rapport adopté par la commission de l’économie et de la sécurité, *M. Tamas Harangozo (Hongrie)* a noté que la Russie a construit une “économie de guerre plus isolée”, qui repose sur des revenus pétroliers et gazières réguliers et des dépenses de défense élevées.

La transformation de l’économie russe en une mécanique de guerre entraîne d’importantes conséquences sur le long terme et pourrait devenir un facteur structurel de prolongation de la guerre, dans la mesure où une telle transformation a s’est traduite par une multitude de partenariats économiques. L’économie russe a échappé aux conséquences les plus graves des sanctions internationales en approfondissant ses relations commerciales avec “l’axe du contournement”, à savoir la Chine, la Corée du Nord, l’Iran et le Venezuela.

M. Harangozo recommande de renforcer l’application des sanctions par le biais de sanctions directes plus strictes ainsi que la mise en place de nouvelles sanctions secondaires. Les pays membres de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord doivent prendre des mesures plus strictes pour éviter que des technologies d’importance névralgique ne tombent entre les mains de la Russie, de la Chine ou d’autres rivaux stratégiques en cette période de concurrence géostratégique exacerbée.

Il souligne en conclusion la nécessité d’une Alliance forte et d’un leadership politique affirmé: un pays ne peut agir efficacement de manière isolée, il faut une volonté forte pour agir efficacement.

Une mise en garde a dès lors été lancée par l’Assemblée parlementaire de l’OTAN via l’adoption de *la résolution n° 493*: “Le maintien de la supériorité technologique de l’OTAN et des Alliés est primordial dans un environnement sécuritaire qui se caractérise par une concurrence stratégique renouvelée entre les démocraties alliées et les puissances autocratiques”. Les gouvernements se voient invités “à imposer les sanctions existantes et secondaires ainsi que les restrictions à l’exportation existantes relatives à la technologie militaire et à accroître la coopération à l’élaboration de mesures appropriées visant à développer la résilience économique

van passende maatregelen om de economische weerbaarheid van het Bondgenootschap te vergroten in het licht van de strategische concurrentie van landen als Rusland en China". (vertaling)

D. Politieke commissie (PC)

Het hoofd van de Belgische delegatie, *de heer Theo Francken (N-VA, Kamer)*, heeft verslag uitgebracht over de destabiliserende rol van Rusland in de zuidelijke buurregio van de NAVO. Hij heeft erop gewezen dat de onverhoedse en illegale inval van Rusland in Oekraïne niet alleen de veiligheidssituatie langs de oostflank van de NAVO fundamenteel heeft veranderd, maar ook wereldwijde gevolgen heeft. Het Midden-Oosten, Noord-Afrika en de Sahel maken onlosmakelijk deel uit van de ambities op wereldniveau van president Poetin en zij worden in het bijzonder getroffen: de structurele zwakheden die Rusland ondermijnen, nopen het ertoe zijn toevlucht te nemen tot instabiliteit als een ontsnapingsroute om zijn regionale agenda te doen slagen. De rapporteur is van oordeel dat de in die regio's gevolgde strategie dus onmiskenbaar opportunistisch, transactioneel, voorwaardelijk en destabiliserend is.

Uit geopolitiek opportunisme heeft het Kremlin een zodanige positie ingenomen dat het asymmetrisch gebruik kan maken van de kwetsbaarheden die het in het Westen ziet en dat het munt kan slaan uit het antiwesters sentiment onder statelijke en niet-statelijke actoren in de zuidelijke buurregio van de NAVO. De "privémilities" van Moskou vormen de speerpunt van die inspanning. Ze verzamelen inlichtingen, leiden op of desinformeren namens de Russen en als wederdienst krijgen die vrij spel om beslag te leggen op de lokale bedrijven en de natuurlijke hulpbronnen.

Zorgwekkend zijn met name de Russische inspanningen om op de migratiestromen in te spelen. In kwetsbare regio's, die nog verder worden verzwakt door regeringen die aan alle controle ontsnappen, die ten prooi vallen aan opstanden, waar wapen- en mensenhandel welig tieren maar waar ook woestijnvorming en hongersnood als gevolg van de klimaatverandering toeslaan, is het risico van grootschalige migratiestromen alomtegenwoordig; dat belangt Europa rechtstreeks aan. En Rusland heeft vast en zeker niets gedaan om stabiliteit te brengen of humanitaire hulp te bieden: het heeft daar immers geen belang bij en het heeft er evenmin de middelen voor. Integendeel, Rusland maakt gebruik van dit verschijnsel om smokkeloperaties uit te voeren en het wrijft zich in de handen bij de massale migratiegolven richting Europa, aangezien die een extra last betekenen voor de NAVO-landen met EU-buitengrenzen en in zekere zin

de l'Alliance face à la concurrence stratégique de pays tels que la Russie et la Chine".

D. Commission politique (PC)

Le chef de la délégation belge, *M. Theo Francken (N-VA, Chambre)*, a fait rapport du rôle destabilisateur de la Russie dans le voisinage méridional de l'OTAN. Il a rappelé que l'invasion brutale et illégale de l'Ukraine par la Russie n'a pas seulement modifié foncièrement la situation sécuritaire le long du flanc Est de l'OTAN, elle a des incidences à l'échelle planétaire. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le Sahel, qui font partie intégrante des ambitions mondiales du président Poutine, sont particulièrement affectés: les faiblesses structurelles qui minent le pays poussent celui-ci à chercher dans l'instabilité une voie de secours qui lui permette de mener à bien son programme régional. C'est donc bel et bien une stratégie opportuniste, transactionnelle, conditionnelle et destabilisatrice qui est menée dans ces régions, selon le rapporteur.

Par opportunisme géopolitique, le Kremlin s'est mis en position d'exploiter de façon asymétrique les vulnérabilités qu'il perçoit à l'Ouest et de tirer parti du sentiment antioccidental qui prévaut chez les acteurs étatiques et non étatiques présents dans tout le voisinage méridional de l'OTAN. Les milices "privées" de Moscou constituent le fer de lance de cet effort. Elle se chargent de missions de collecte de renseignements, de formation ou de désinformation et agissent pour le compte des Russes, lesquels, en retour, leur permettent de faire main basse sur les entreprises et les ressources naturelles locales.

Les efforts russes visant à instrumentaliser les flux migratoires sont particulièrement préoccupants. Dans les régions fragiles, encore affaiblies par des gouvernements hors de contrôle, en proie à des insurrections, des trafics d'armes et la traite d'êtres humains, mais aussi à une désertification et des famines engendrées par le changement climatique, le risque de voir des flux migratoires de grande ampleur est omniprésent et concerne directement l'Europe. Et la Russie n'a certainement rien fait pour apporter de la stabilité ou une aide humanitaire: elle n'en a ni l'intérêt ni les moyens. Elle profite au contraire de ce phénomène pour opérer des trafics et se félicite des vagues de migration massives vers l'Europe, puisque celles-ci représentent une charge pour les pays de l'Alliance en première ligne et alimentent une certaine instabilité politique. Les Alliés européens doivent donc faire beaucoup plus pour endiguer les flux

voor meer politieke instabiliteit zorgen. De Europese lidstaten van het Bondgenootschap moeten dus veel meer inspanningen leveren om de ongecontroleerde migratiestromen in te dammen en mogen niet toestaan dat Rusland menselijke ellende uitbuit om de solidariteit onder de NAVO-lidstaten te ondermijnen.

Voorts is de Russische economie ontzettend afhankelijk van de export van energie. Daarom heeft het land nauw samengewerkt met de andere leden van de OPEC+-groep om de prijzen hoog te houden en de verliezen in de Russische oliesector als gevolg van de internationale sancties te compenseren. De energie-inkomsten van Rusland financieren namelijk de oorlog in Oekraïne. Daarom moeten de tegen de Russische energie-industrie opgelegde sancties nog worden aangescherpt, met waarborging van de energiebevoorradingszekerheid van de lidstaten van het Bondgenootschap.

De recente opleving van de betrekkingen tussen Rusland en de Islamitische Republiek Iran is een onduidelijk bewijs van de samenhang die het Kremlin tot stand beoogt te brengen tussen wat zich afspeelt in enerzijds Oekraïne en anderzijds het Midden-Oosten en Noord-Afrika (MONA) in het algemeen. Iran is een onmisbare wapenleverancier geworden; zijn raketten en munitie hebben verwoestende gevolgen in Oekraïne, zowel op het slagveld als wat de civiele infrastructuur betreft. Voorts steunt Teheran entiteiten en groepen als Hamas, Hezbollah en de Houthis-rebellen, die er allemaal op uit zijn de regio te destabiliseren. Alle lidstaten van het Bondgenootschap dienen de ontwikkelingen in de bredere MONA-regio nauwlettend in de gaten te houden, maar ze moeten ook beseffen dat de NAVO-landen met zuidelijke EU-buitengrenzen worden blootgesteld aan de gebeurtenissen aldaar. Zij moeten erkennen dat ze een leidende rol spelen in de bescherming van de andere lidstaten van het Bondgenootschap tegen de bedreigingen die eruit voortvloeien. Die landen aan de buitengrenzen dragen immers allemaal bij tot de collectieve veiligheid, door inspanningen te leveren ter stabilisering van de regio en ter ontrading van agressie, alsook door samen te werken met de partners in het Zuiden en met de buurlanden om de grote uitdagingen op het gebied van ontwikkeling, migratie en veiligheid aan te pakken.

Tot slot heeft de spreker opgeroepen tot de grootste waakzaamheid ten aanzien van allianties met autocraten.

De heer Audronius Azubalis (Litouwen) vermeldt in zijn rapport dat de NAVO haar acties ten aanzien van India en van andere landen uit het Globale Zuiden dient op te drijven, teneinde de samenwerking met die regio te intensiveren en het autoritaire discours van China en Rusland af te blokken.

migratoires incontrôlés et ne peuvent laisser la Russie user de la misère humaine pour saper la solidarité alliée.

Par ailleurs, l'économie russe est extrêmement dépendante des exportations d'énergie. Le pays a donc œuvré de manière étroite avec les autres membres du groupe OPEC+ pour maintenir des prix élevés et compenser les pertes causées à son secteur pétrolier par les sanctions internationales. Or, les recettes énergétiques engrangées par la Russie financent sa guerre en Ukraine: il convient donc de redoubler d'efforts pour renforcer les sanctions imposées à son industrie énergétique tout en garantissant la sécurité des approvisionnements en énergie des pays de l'Alliance.

Récemment, l'essor des relations entre la Russie et la République islamique d'Iran témoigne sans la moindre ambiguïté des liens qu'établit le Kremlin entre le théâtre ukrainien et la région MOAN en général. L'Iran est devenu un fournisseur d'armes indispensable; et ses missiles et munitions entraînent des répercussions dévastatrices sur l'Ukraine, que ce soit sur le champ de bataille ou sur ses infrastructures civiles. Téhéran apporte par ailleurs son soutien à des entités et des groupes, tels le Hamas, le Hezbollah ou les rebelles houthis, qui cherchent tous une déstabilisation au niveau régional. Si tous les pays membres de l'Alliance doivent se préoccuper des développements dans la région MOAN élargie, ils doivent aussi avoir conscience que ceux d'entre eux qui se situent aux frontières méridionales sont exposés aux événements qui s'y déroulent. Ils doivent reconnaître le rôle prépondérant qu'ils jouent en vue de protéger les autres membres de l'Alliance contre les menaces qui en émanent. En effet, ces pays, situés sur la ligne de front, contribuent tous à la sécurité collective en œuvrant à la stabilisation de la région et à la dissuasion de toute agression ainsi qu'en s'attelant, avec les partenaires méridionaux et les pays voisins, à relever les grands défis que représentent le développement, l'immigration et la sécurité.

Il a appelé en conclusion à la plus grande vigilance face aux alliances des autocrates.

M. Audronius Azubalis (Lituanie) indique dans son rapport que l'OTAN doit redoubler d'efforts en direction de l'Inde et d'autres pays du Sud mondial afin de renforcer la coopération avec cette région et de contrer les discours autoritaires tenus par la Chine et la Russie.

Hij licht toe dat de Europees-Atlantische gemeenschap in staat is die dynamiek een andere richting uit te sturen en samen met het Globale Zuiden voor stabiliteit in het internationale bestel kan zorgen en het bijzonder agressieve revisionisme een halt kan toeroepen. In het rapport wordt duiding gegeven bij de manier waarop Rusland en China in het Globale Zuiden een flinke voet tussen de deur hebben gekregen en er belangrijke economische en geopolitieke voordelen hebben binnengerijfd.

De politieke commissie heeft in de door haar voorgestelde *Resolutie nr. 494* het amendement opgenomen dat door de heer Francken werd ingediend. De resolutie werd eenparig door de assemblee aangenomen.

E. Commissie voor wetenschap en technologie (STC)

In *Resolutie nr. 495*, die door de commissie voor wetenschap en technologie (STC) werd aangenomen, roepen de parlementsleden de bondgenoten op meer inspanningen te leveren inzake de ontwikkeling van artificiële intelligentie in de civiele sector en de defensiesector, teneinde aldus de technologische voorsprong van de NAVO te kunnen veiligstellen. Ze zijn zich evenwel bewust van de operationele, ethische en juridische uitdagingen die daarmee gepaard gaan. Artificiële intelligentie (AI) zal de oorlogsvoering volledig wijzigen. Het is dan ook cruciaal dat de NAVO daarin een voortrekker is, wil ze haar technologische voorsprong behouden en een verantwoord gebruik van AI in defensie kunnen waarborgen.

Tevens beveelt de commissie aan om voort werk te maken van het opstellen van gezamenlijke normen ter versterking van de gemeenschappelijke defensie en van de interoperabiliteit, gezien de toekomstige uitdagingen op dat vlak. Daarbij zal men het juiste evenwicht dienen te vinden tussen militaire overwegingen en beleidsprioriteiten inzake AI-regelgeving.

De heer Sven Clement (Luxemburg), die het rapport heeft opgesteld, beklemtoont dat Rusland en China absolute prioriteit aan AI geven. Er bestaat immers een begrijpelijke tendens om in militaire applicaties AI in te bouwen. China is bezig met de uitbouw van een veel sterker leger en bedeeft AI daarbij een sleutelrol toe.

Aan de centrale plaats van China in de halfgeleiderindustrie wordt een ander rapport van de STC gewijd, dat door de heer *Njall Trausti Fridbertsson (Island)* wordt toegelicht. In dat rapport wordt gefocust op de sleutelrol die elektronische chips in de nationale veiligheid spelen. Het waarschuwt eveneens voor de ambities van China, dat de wereldleider in die technologie wenst te worden, en voor het op pressie gestoelde beleid van het land en de uitdieping van zijn partnerschap met Rusland. Beide

Il précise que la communauté euro-atlantique a la faculté de changer cette dynamique et, avec la collaboration du Sud mondial, de stabiliser le système international et de faire reculer un révisionisme particulièrement agressif. Le rapport explique que la Russie et la Chine se sont largement implantées dans le Sud mondial et ont engrangé d'importants bénéfices économiques et géopolitiques.

La résolution n° 494 proposée par la commission Politique a intégré l'amendement déposé par M. Francken. Elle a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

E. Commission des Sciences et des Technologies (STC)

Dans *la résolution n° 495*, adopté par la commission des Sciences et des Technologies (STC), les parlementaires exhortent les Alliés à renforcer les efforts visant à développer l'intelligence artificielle dans les domaines civil et militaire pour permettre à l'OTAN de conserver son avance sur le plan technologique, tout en restant conscients des défis opérationnels, éthiques et juridiques qui y sont liés. L'intelligence artificielle (IA) est appelée à transformer la manière dont les guerres sont menées et il est essentiel de figurer à l'avant-poste pour maintenir l'avance technologique de l'OTAN et garantir une utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire.

Elle recommande en outre de poursuivre l'élaboration de normes conjointes afin de renforcer la défense collective et de relever les défis futurs en matière d'interopérabilité, tout en s'efforçant de trouver le juste équilibre entre considérations militaires et priorités politiques en matière de réglementation de l'IA.

M. Sven Clement (Luxembourg), auteur du rapport, insiste sur le caractère prioritaire que la Russie et la Chine accordent à l'IA car il existe une tendance évidente au recours à l'IA dans les applications militaires. Pour la Chine, l'IA joue un rôle clé dans le développement d'une armée beaucoup plus puissante.

La place centrale de la Chine dans l'industrie des semi-conducteurs fait l'objet d'un autre rapport de la STC présenté par *M. Njall Trausti Fridbertsson (Islande)*. Ce rapport souligne le rôle essentiel joué par les puces électroniques en matière de sécurité nationale et met en garde contre les ambitions de la Chine, qui aspire à devenir le leader mondial au regard de cette technologie, ainsi que contre les politiques coercitives du pays et le renforcement de son partenariat avec la Russie, lesquels

vormen een uitdaging voor de belangen, de veiligheid en de waarden van het Bondgenootschap. De concurrentiekracht hangt grotendeels af van de mate waarin men toegang heeft tot halfgeleiders. Die vormen tevens de hoeksteen van de defensie van het Bondgenootschap want ze zijn een volwaardige component van de militaire capaciteit, zo besluit het rapport, dat de bondgenoten er dringend toe oproept een kritische blik te werpen op hun afhankelijkheid van China met betrekking tot de halfgeleiderbevoorradingketen en op de risico's in dat verband.

Ook in de sector van de synthetische biologie speelt de strategische concurrentie en de doorbraken op het vlak van AI zouden ook die sector ten goede moeten kunnen komen. Het Duitse parlementslid Joe Weingarten licht in een ander rapport van de STC toe dat die technologie de strijdkrachten kansen biedt op het vlak van energieopslag en -productie alsook voor de ontwikkeling van nieuwe materialen, het perfectioneren van geavanceerde materialen, de opsporing van ziekten, medische behandelingen en de verbetering van de menselijke prestaties. Er zijn evenwel veiligheidsrisico's aan verbonden, inzonderheid zo van synthetische biologie gebruik zou worden gemaakt om ziekteverwekkers te (her)creëren en te modificeren. Zelfs al zijn de meeste van die risico's theoretisch, toch mag men niet talmen met het opdrijven van het onderzoek en het forceren van doorbraken in de sector van de synthetische biologie.

*
* *

IV. — VERKIEZINGEN

De NAVO Parlementaire Assemblee heeft *de heer Marcos Perestrello de Vasconcelos (Portugal)* verkozen tot voorzitter.

Deze verkiezing komt op een ogenblik waarop de wereld wordt geconfronteerd met twee ongeziene uitdagingen: de Russische agressieoorlog tegen Oekraïne en de consolidatie van een wereldwijd bondgenootschap van autoritaire staten.

De heer Perestrello heeft eerder de ambten van staatssecretaris voor Landsverdediging en Maritieme Zaken (2009-2011) en van staatssecretaris voor Landsverdediging (2015-2018) bekleed in Portugal. Tevens was hij in het Portugese parlement voorzitter van de commissie voor Landsverdediging, waarvan hij thans vicevoorzitter is. Binnen de NAVO PA heeft hij de subcommissie voor de NAVO-partnerschappen van

constituent “un défi pour les intérêts, la sécurité et les valeurs de l'Alliance. Les semi-conducteurs exercent une influence sur la compétitivité économique. Ils constituent également la clé de voûte de la défense alliée du fait qu'ils sont une composante à part entière des capacités militaires, conclut le rapport, qui invite instamment les Alliés à évaluer de manière critique les dépendances et les risques relatifs à la chaîne d'approvisionnement vis-à-vis de la Chine.

La biologie synthétique constitue un autre domaine de compétition stratégique qui devrait pouvoir bénéficier des avancées de l'IA. Dans un autre rapport de la STC, le parlementaire allemand Joe Weingarten explique que cette technologie est synonyme d'opportunités pour les forces armées dans des domaines tels que le stockage et la production d'énergie, la création de matériaux et le perfectionnement de matériaux avancés, la détection, les traitements médicaux ainsi que l'amélioration humaine: il y a des risques en matière de sécurité, notamment au regard de l'utilisation potentielle de la biologie synthétique pour (re)créer et modifier des agents pathogènes. Même si nombre de ces risques ne sont pas une réalité actuellement, il n'y a pas de temps à perdre pour accélérer les avancées en matière de biologie synthétique, ajoute Joe Weingarten.

*
* *

IV. — ÉLECTIONS

L'Assemblée Parlementaire de l'OTAN a élu *M. Marcos Perestrello de Vasconcelos (Portugal)* à sa présidence.

Cette élection intervient dans une période où le monde est confronté à des enjeux inédits, notamment dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie à l'encontre de l'Ukraine et la consolidation d'une alliance mondiale composée d'États autoritaires.

M. Perestrello a précédemment occupé les postes de secrétaire d'État à la Défense nationale et aux Affaires maritimes (2009-2011) et de secrétaire d'État à la Défense nationale (2015-2018) du gouvernement portugais. Il a occupé le poste de président de la commission de la Défense nationale du Parlement portugais. Il en est actuellement le vice-président. Au sein de l'AP-OTAN, il a présidé la sous-commission sur les partenariats de

de commissie voor Beleid voorgezeten; van 2023 tot 2024 was hij vicevoorzitter van de Assemblee.

De Assemblee heeft ook vijf vicevoorzitters verkozen: *mevrouw Agnes Vadai (Hongarije)*, *de heer Alec Shelbrooke (Verenigd Koninkrijk)*, *de heer Mikko Savola (Finland)*, *mevrouw Julie Dzerowicz (Canada)* en *de heer Johann Wadephul (Duitsland)*.

De Belgische delegatie binnen de instanties van de NAVO Parlementaire Assemblee is voortaan als volgt samengesteld:

— *de heer Theo Francken (N-VA-Kamer)*, hoofd van de Belgische delegatie, lid van het Bureau van de NAVO Parlementaire Assemblee;

— *de heer Vincent Blondel (Les Engagés, Senaat)*, voorzitter van de commissie voor wetenschap en technologie (STC);

— *de heer Karl Van Louwe (N-VA, Senaat)*, derde vicevoorzitter van de commissie voor de civiele dimensie van de veiligheid (CDS);

— *de heer Koen Metsu (N-VA, Kamer)*, vicevoorzitter van de subcommissie voor partnerschappen van de NAVO (PC-NP);

— *mevrouw Annick Ponthier (VB, Kamer)*, vicevoorzitster van de subcommissie voor Trans-Atlantische economische betrekkingen (ESC-TER);

— *mevrouw Viviane Teitelbaum (MR, Senaat)*, adjunct-hoofd van de Belgische delegatie, rapportrice van de subcommissie voor veerkracht en civiele veiligheid (CDS-RCS);

— *de heer Luc Frank (Les Engagés, Kamer)*, lid van de Interparlementaire Raad Oekraïne-NAVO (UNIC).

l'OTAN de la commission Politique et a été vice-président de l'Assemblée de 2023 à 2024.

L'Assemblée a également élu cinq vice-présidents: *Mme Agnes Vadai (Hongrie)*, *M. Alec Shelbrooke (Royaume-Uni)*, *M. Mikko Savola (Finlande)*, *Mme Julie Dzerowicz (Canada)* et *M. Johann Wadephul (Allemagne)*.

La représentation de la délégation belge au sein des instances de l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN est désormais la suivante:

— *M. Theo Francken (N-VA-Chambre)*, chef de la délégation belge, membre du Bureau de l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN (OTAN-PA);

— *M. Vincent Blondel (Les Engagés, Sénat)*, président de la commission Sciences & Technologies (STC);

— *M. Karl Van Louwe (N-VA, Sénat)*, 3^e vice-président de la commission sur la Dimension civile de la Sécurité (CDS);

— *M. Koen Metsu (N-VA, Chambre)*, vice-président de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN (PC-NP);

— *Mme Annick Ponthier (VB, Chambre)*, vice-présidente de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques (ESC-TER);

— *Mme Viviane Teitelbaum (MR, Sénat)*, cheffe adjointe de la délégation belge, rapporteure de la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile (CDS-RCS);

— *M. Luc Frank (Les Engagés, Chambre)*, membre du Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN (UNIC).

**V. — TOEKOMSTIGE ZITTINGEN EN
VERGADERINGEN**

— lentevergadering van de vaste commissie in Skopje, Noord-Macedonië, 4-7 april 2025;

— lentezitting van de NAVO PA in Dayton, Verenigde Staten, 23-26 mei 2025;

— 71^e jaarlijkse zitting van de NAVO PA in Ljubljana, Slovenië, 10-13 oktober 2025.

De rapporteur,

Theo Francken

Bijlagen:

Aangenomen resoluties (in het Frans en het Engels)

**V. — SESSIONS ET RÉUNIONS
À VENIR**

— réunion de printemps de la Commission Permanente à Skopje, Macédoine du Nord, 4-7 avril 2025;

— session de printemps de l'AP-OTAN, à Dayton, États-Unis, 23-26 mai 2025;

— 71^e session annuelle de l'AP-OTAN, à Ljubljana, Slovénie, 10-13 octobre 2025.

Le rapporteur,

Theo Francken

Annexes:

Résolutions adoptées (en français et en anglais)



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION SUR LA
DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ
176 CDS 24 F rév. 1 fin | Original : anglais

ROMPRE LE SILENCE AU NOM DE LA DIGNITÉ : COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

RÉSOLUTION 491*

L'Assemblée,

1. **Déplorant** la persistance d'une violence sexuelle généralisée et systématique dans les conflits armés partout dans le monde et l'impunité dont continuent de bénéficier la plupart de ses auteurs ;
2. **Condamnant fermement** le recours délibéré à la violence sexuelle dans les conflits armés par certains acteurs, États ou non, comme tactique et arme de guerre à l'encontre des populations civiles et les personnels militaires ;
3. **Rappelant** que les femmes et les filles sont ciblées de manière disproportionnée par les violences sexuelles lors des conflits, et **reconnaissant** par ailleurs que des hommes et des garçons sont également victimes de telles violences ;
4. **Soulignant** que les violences sexuelles commises lors des conflits sont interdites au regard du droit international et qu'elles peuvent, sous certaines conditions, constituer un crime de guerre, un crime contre l'humanité ou un acte constitutif du crime de génocide, et **estimant** que les violences sexuelles liées aux conflits, sous toutes leurs formes, constituent une violation flagrante des principes sur lesquels se fondent l'OTAN et les sociétés alliées ;
5. **Insistant** sur le fait que les violences sexuelles liées aux conflits sont profondément ancrées dans de pernicieuses normes relatives au genre et dans des inégalités structurelles entre hommes et femmes, et **relevant** la nécessité d'avancer sur la voie de l'égalité entre les genres ;
6. **Soulignant** l'importance de donner la priorité aux besoins des victimes et des personnes survivantes, qui, souvent, souffrent de profondes blessures physiques et psychologiques et subissent stigmatisation et ostracisme de la part de la société ;
7. **Réaffirmant** que toutes les parties impliquées dans des conflits armés sont tenues de faire cesser comme de prévenir toute forme de violence sexuelle et doivent prendre des mesures spécifiques de protection contre de telles violences ;
8. **Insistant** sur le fait que les violences sexuelles liées aux conflits, en fragilisant la stabilité sociale, en exacerbant les hostilités et en entravant les efforts de consolidation de la paix et de redressement d'après-guerre, compromettent la sécurité alliée et internationale ;

* présentée par la commission sur la démocratie et la sécurité et adoptée en séance plénière de la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal (Canada), le lundi 25 novembre 2024

176 CDS 24 F rév. 1 fin

9. **Réaffirmant** qu'il importe d'appliquer pleinement la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), ainsi que les neuf résolutions qui ont suivi et notamment les résolutions 1820 et 1888, qui toutes reconnaissent la nécessité de lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits ;
10. **Gardant à l'esprit** que le renforcement de l'autonomie des femmes et des filles est un principe clé du programme FPS et un facteur essentiel à l'avènement d'une paix et d'une sécurité à long terme ;
11. **Saluant** l'adoption, ces dernières années, par l'OTAN et les Alliés, de politiques et de mesures visant à lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits et, plus généralement, à faire progresser l'égalité entre les genres, notamment la politique FPS approuvée au sommet de Washington ;
12. **Considérant** qu'il faut d'urgence entreprendre des actions bilatérales et multilatérales concertées, y compris au sein de l'OTAN, pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits et prévenir ces dernières ;
13. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique et, le cas échéant, les organismes OTAN :
- a. à appliquer de façon intégrée et systématique des politiques nationales et collectives de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits ;
 - b. à octroyer à long terme un soutien financier adapté en faveur de ces initiatives ;
 - c. à redoubler d'efforts pour lutter contre les inégalités structurelles associées au genre, qui contribuent aux violences sexuelles liées aux conflits ;
 - d. à s'assurer que les forces armées nationales sont convenablement équipées et entraînées à reconnaître et prévenir les violences sexuelles liées aux conflits, à protéger les civils de telles violences et à venir en aide aux victimes et aux personnes survivantes ;
 - e. à continuer à sensibiliser l'opinion et à dénoncer le recours à la violence sexuelle comme arme de guerre et facteur de conflit, notamment dans le cadre des principales enceintes multilatérales ;
 - f. à user de leur influence diplomatique pour rappeler aux acteurs armés leurs obligations morales et juridiques de s'abstenir de commettre des actes de violence sexuelle et de protéger les civils contre de telles violences ;
 - g. à veiller à ce que la justice soit rendue et à faire valoir l'obligation de rendre des comptes en conférant aux institutions judiciaires nationales et internationales suffisamment de moyens politiques, financiers et techniques pour leur permettre d'enquêter en cas de violences sexuelles liées à des conflits et de poursuivre les auteurs et de plaider en faveur d'une indemnisation des victimes et des personnes survivantes pour les préjudices subis ;
 - h. à adopter des sanctions ciblées à l'encontre des personnes jugées responsables d'avoir commis, ordonné ou permis des violences sexuelles lors de conflits ;
 - i. à investir dans la collecte de données précises, fiables et ventilées sur les violences sexuelles liées aux conflits, ainsi que dans des efforts plus larges de recherche, ainsi qu'à développer des mécanismes spécifiques de suivi et d'évaluation des actions des Alliés contre les violences sexuelles liées aux conflits, et ainsi maximiser la performance, le suivi et la transparence de ces efforts ;

176 CDS 24 F rév. 1 fin

- j. à contribuer à la prévention des violences sexuelles dans les situations de conflit et post-conflit en concevant et en mettant en œuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation communautaires et des systèmes d'alerte et d'intervention précoces, ainsi qu'en s'attaquant aux inégalités systémiques ;
- k. à augmenter la représentation des femmes ainsi que des victimes et des personnes survivantes dans les fonctions liées à la sécurité, au maintien de la paix, à l'application de la loi ainsi que dans les fonctions militaires afin de renforcer la confiance dans les institutions, de donner aux personnes survivantes et aux victimes les moyens d'agir en tant qu'agents du changement et de contribuer à une paix durable ;
- l. à apporter des réponses rapides, concrètes et globales qui satisfassent les besoins des victimes et des personnes survivantes et leur permettent d'avoir accès à des services de protection, de justice ainsi que des services de soutien et des programmes de réinsertion, et à inclure systématiquement les victimes et les personnes survivantes dans la conception et la mise en œuvre de ces initiatives ;
- m. à accroître l'appui financier, technique et politique destiné aux organisations internationales et de la société civile qui luttent contre les violences sexuelles liées aux conflits et viennent en aide aux victimes et aux personnes survivantes ;
- n. à maintenir et à renforcer le soutien accordé à l'Ukraine dans le cadre de sa lutte contre le recours à la violence sexuelle par la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine, et à aider les victimes et les personnes survivantes et les tribunaux ukrainiens à demander et à obtenir réparation pour ces atrocités ;
- o. à coopérer plus étroitement, conformément aux politiques et procédures applicables de l'OTAN, avec les pays partenaires, les institutions internationales concernées et les organisations de la société civile qui luttent contre les violences sexuelles liées aux conflits et qui participent activement à la mise en œuvre du programme FPS ;
- p. à établir un centre pour la résilience démocratique au siège de l'OTAN qui puisse servir de plateforme pour le partage des ressources et l'échange des meilleures pratiques entre les Alliés et avec leurs partenaires, et ce afin de défendre la démocratie et l'ordre international fondé sur des règles, y compris la prohibition des violences sexuelles liées aux conflits.



COMMISSION DE LA DÉFENSE ET
DE LA SÉCURITÉ
177 DSC 24 F rév. 1 | Original : anglais

RENFORCER LA DÉFENSE AÉRIENNE ET ANTIMISSILE INTÉGRÉE DE L'OTAN

RÉSOLUTION 492*

L'Assemblée,

1. **Constatant** que la guerre d'agression contre l'Ukraine, illégale, injustifiée et en l'absence de toute provocation, qui constitue le prolongement de l'agression armée menée par la Russie depuis février 2014, a fondamentalement transformé la sécurité euro-atlantique et a forcé les Alliés à s'adapter à un environnement de sécurité plus dangereux ainsi qu'à acquérir les capacités nécessaires pour défendre leurs populations et leur territoire ;
2. **Alarmée** par la modernisation et l'élargissement rapides de l'arsenal de missiles détenu par la Russie, lequel comprend de nouveaux missiles balistiques, missiles de croisière et missiles aérobalistiques à double capacité spécifiquement conçus pour menacer les populations et territoires de l'OTAN ; **alarmée** également par la croissance de la capacité de production de la Russie à l'appui de campagnes aériennes irresponsables, brutales et illégales contre les villes, les populations civiles et les forces armées ukrainiennes ;
3. **Vivement préoccupée** par les avancées et les investissements considérables de la Russie, de la Chine et de la Corée du Nord dans le domaine des arsenaux et capacités nucléaires, et notamment par une arme nucléaire développée par la Russie et conçue pour cibler des infrastructures spatiales, ce qui, compte tenu des déclarations nucléaires irresponsables de Moscou et des déploiements annoncés de missiles nucléaires sur le territoire de son allié, le Bélarus, constitue clairement une tentative d'infléchir l'équilibre stratégique mondial ;
4. **Constatant** que le recours par la Russie à la rhétorique nucléaire et à la manipulation au moyen de menaces et d'une stratégie d'escalade vise à déstabiliser l'unité des Alliés, et **réaffirmant** que de telles actions ne doivent pas dissuader l'Alliance de continuer à fournir un soutien robuste et soutenu à l'Ukraine ;
5. **Lucide** face aux coopérations militaires opportunistes croissantes entre les régimes autocratiques en place à Moscou, Pékin, Téhéran et Pyongyang, qui se focalisent essentiellement sur les échanges de capacités et de connaissances liées aux missiles et aux drones, et **particulièrement inquiète** de voir ces coopérations s'étendre à des acteurs non étatiques, avec pour résultat une nouvelle escalade des conflits en cours et des risques conventionnels et nucléaires à l'échelle de la planète ;
6. **Attentive** au rôle central que les missiles et les drones avancés jouent déjà dans un nombre croissant de conflits en cours dans le proche voisinage de l'Alliance, en particulier dans la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, à la fois massive et cruelle, qui implique l'utilisation d'armes fournies par l'Iran et la République populaire démocratique de Corée, le déploiement de soldats nord-coréens et, désormais, l'usage d'un missile balistique stratégique capable de transporter des armes de destruction massive ;

* présentée par la commission de la défense et de la sécurité et adoptée en séance plénière de la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal (Canada), le lundi 25 novembre 2024

177 DSC 24 F rév. 1 fin

7. **Consciente** que la complexité croissante des menaces aériennes est un fait et pose un défi réel et urgent aux systèmes de défense aérienne et antimissile existants des membres de l'OTAN qui contraint des partenaires à déployer leurs forces de défense aérienne pour abattre des cibles militaires russes au-dessus de leur territoire ;
8. **Troublée** par les violations répétées, par la Russie, des cadres de maîtrise des armements et les initiatives de contre-prolifération comme le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), le nouveau traité de réduction des armes stratégiques (nouveau traité START), et le régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR), et **considérant** que l'érosion soutenue des cadres et normes de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération fragilise la stabilité stratégique ;
9. **Saluant** l'Ukraine pour la défense héroïque de son territoire face à la campagne aérienne de la Russie en dépit de sa nette infériorité en ressources matérielles et humaines ;
10. **Exhortant** les Alliés à tirer les enseignements de la défense performante de l'Ukraine face à la guerre aérienne complexe menée par la Russie, et en particulier de la dispersion et de la manœuvrabilité de ses moyens de défense aérienne et de son recours innovant aux véhicules aériens sans pilote (UAV) aux fins du renseignement, de la surveillance et de l'acquisition d'objectifs, et en tant que munitions de frappe directe ;
11. **Rappelant** que la défense aérienne et antimissile intégrée (IAMD) est au cœur de la tâche fondamentale de dissuasion et de défense de l'Alliance et donc, vitale pour la défense collective, afin d'éviter que l'OTAN ne perde son avantage concurrentiel sur des acteurs qui cherchent à créer de l'instabilité à l'échelle internationale et à remettre en cause l'ordre international fondé sur des règles ;
12. **Relevant** que le sous-investissement dans les capacités alliées de défense aérienne et antimissiles depuis la fin de la guerre froide a fragilisé la sécurité des Alliés dans le contexte actuel d'un environnement de sécurité instable et imprévisible ;
13. **Reconnaissant** que les Alliés doivent désormais consentir des investissements substantiels au titre de l'IAMD de l'OTAN afin de pouvoir s'aligner sur le nouveau cadre de référence pour la dissuasion et la défense adopté aux sommets de Madrid et de Vilnius ;
14. **Reconnaissant** par ailleurs que l'opérationnalisation de la base de défense antimissile située à Redzikowo, en Pologne, constitue un jalon majeur pour le renforcement des capacités de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN et l'amélioration de la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance sur son flanc oriental ;
15. **Se félicitant** des initiatives multilatérales destinées à renforcer et à moderniser la défense aérienne et antimissile alliée, et notamment de l'initiative « bouclier du ciel européen », ainsi que des développements et des acquisitions, par divers pays alliés, de systèmes de défense aérienne et antimissile ;
16. **Se félicitant par ailleurs** de l'intention déclarée par les Alliés au sommet de Washington d'actualiser la politique de défense aérienne et antimissile de l'Organisation en se fondant sur une approche à 360 degrés visant à renforcer la disponibilité opérationnelle, la réactivité et l'intégration grâce à de nouvelles initiatives comme le modèle de rotation pour l'IAMD dans la zone euro-atlantique, qui sera axé dans un premier temps sur le flanc oriental ;
17. **Soulignant** que toutes les initiatives de défense aérienne et antimissile doivent satisfaire aux objectifs capacitaires fixés par le processus OTAN de planification de défense (NDPP), et que les nouveaux moyens doivent être interoperables avec les autres systèmes de l'OTAN ;

177 DSC 24 F rév. 1 fin

18. **Encourageant** les Alliés à investir dans des technologies avancées de défense antimissile comme les armes à énergie dirigée, les capteurs au sol et des intercepteurs plus efficaces, et à adopter ces technologies sans tarder ;
19. **Soulignant** qu'une architecture OTAN de défense aérienne et antimissile plus robuste et plus performante implique non seulement un nombre accru de lanceurs, d'intercepteurs, de radars et de capteurs mais également un réseau OTAN de commandement et de contrôle (C2) mieux intégré, à même de relier les moyens nationaux à un système cohérent à l'échelle de l'Alliance ;
20. **Affirmant** qu'une défense aérienne et antimissile de l'OTAN modernisée et suivant une approche à 360 degrés constitue un impératif stratégique compte tenu de la détérioration de l'environnement de sécurité de l'Alliance ;
21. **Pleinement consciente** que la défense antimissile peut compléter le rôle des armes nucléaires en matière de dissuasion sans pour autant s'y substituer ;
22. **Soulignant** que l'OTAN, face à l'agression russe, doit rester unie dans sa réponse et continuer de soutenir l'Ukraine tout en démontrant que les manipulations, les menaces ou toute tentative de coercition n'empêcheront pas l'Alliance de faire respecter le droit international et de défendre les valeurs démocratiques ;
23. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements membres de l'Alliance atlantique :
- à éliminer, par des investissements à titre individuel ou des initiatives en coopération, toutes les défaillances ponctuelles constatées sur le flanc oriental de l'Alliance, où de nombreuses strates de défense aérienne sont vieillissantes, incompatibles, fondées sur des matériels hérités de l'ère soviétique ou manquantes ;
 - à mettre le niveau de leurs défenses aériennes aux normes de l'OTAN et à faire en sorte que ces défenses soient interopérables et intégrées au sein d'une architecture IAMD plus large, adéquatement conçue pour faire face à tous les types de menaces aériennes et de missiles provenant de tous les horizons stratégiques, et émanant d'acteurs étatiques et/ou non étatiques ;
 - à poursuivre les engagements pris à Madrid pour mettre en œuvre la défense aérienne et antimissile de l'OTAN – un prérequis essentiel à la concrétisation des normes de performance définies lors du sommet de Vilnius, et de veiller à l'équilibre entre les systèmes défensifs et offensifs sur lesquels reposent la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN ;
 - à relever leurs dépenses de défense pour atteindre la référence des 2 % du PIB – dont 20 % au moins soient consacrés aux investissements et à l'acquisition de nouveaux matériels –, de manière à renforcer les capacités des Alliés et à répondre aux normes de dissuasion et de défense qu'ils se sont engagés à observer, et à reconnaître que, dans certains cas, des dépenses nettement supérieures seront requises pour satisfaire à l'article 3 du traité de Washington ;
 - à stimuler la production des bases industrielles des Alliés, en tenant ce secteur régulièrement informé de la demande, en procédant aux investissements nécessaires et en réduisant les obstacles à la coopération des Alliés en matière de défense ;
 - à adapter l'architecture de défense aérienne et antimissile de l'Alliance aux menaces étatiques et non étatiques auxquelles elle fait face, et en particulier au défi réel et immédiat que pose la Russie ;

177 DSC 24 F rév. 1 fin

- g. à réfléchir s'il convient d'adapter la mission de défense antimissile balistique de l'Alliance pour faire face aux réalités de l'environnement actuel de sécurité ;
 - h. à veiller à ce que les Alliés détiennent des capacités de niveau inférieur permettant de faire face à une gamme de menaces aériennes et de missiles non stratégiques ;
 - i. à tirer les enseignements de la légitime défense héroïque de l'Ukraine, notamment du rôle critique joué par ses systèmes de défense aérienne dispersés et mobiles, et à intégrer lesdits enseignements aux pratiques alliées de défense antimissile ;
 - j. à promouvoir l'innovation dans le domaine des UAV utilisés comme gestionnaires du champ de bataille et comme munitions de frappe directe, ainsi que dans des rôles offensifs et défensifs ;
 - k. à perfectionner leur aptitude à mener des missions IAMD, à s'investir davantage au sein des entités IAMD alliées pertinentes, notamment le Centre d'excellence de l'OTAN pour l'IAMD situé en Crète, et à assurer l'intégration harmonieuse de ces missions dans la posture plus large de dissuasion et de défense de l'Alliance.
-



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA SÉCURITÉ
178 ESC 24 F rév. 1 fin | Original : anglais

STIMULER LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU RENFORT DE LA PROSPÉRITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES ALLIÉS

RÉSOLUTION 493*

L'Assemblée,

1. **Soulignant** que le maintien de la supériorité technologique de l'OTAN et des Alliés est primordial dans un environnement sécuritaire qui se caractérise par une concurrence stratégique renouvelée entre les démocraties alliées et les puissances autocratiques ;
2. **Reconnaissant** que les systèmes militaires des pays alliés, comme ceux des pays rivaux, reposent de plus en plus sur des technologies développées à des fins commerciales ;
3. **Déterminée** à accroître son soutien aux innovations technologiques et à leur adoption au sein de l'Alliance, en redoublant d'efforts pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement et en limitant l'accès des pays rivaux aux technologies les plus sensibles sur le plan militaire sans pour cela recourir à un protectionnisme généralisé ;
4. **Préoccupée** par les capacités économiques et technologiques croissantes de la Chine qui, associées à son aptitude à se procurer, par voies légales ou illégales, des technologies occidentales sensibles ayant des applications militaires, posent un grave défi stratégique aux pays membres et partenaires de l'Alliance ;
5. **Notant** l'ambition déclarée de la Chine d'acquérir une position dominante sur les marchés technologiques clés, dont un grand nombre ont des applications militaires, et notamment les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle (IA), l'aérospatiale, la biotechnologie, l'informatique, la fabrication intelligente, le génie maritime, les technologies ferroviaires avancées, ainsi que les véhicules et autres équipements électriques ;
6. **Consciente** que l'IA constitue un multiplicateur de force qui conditionnera fortement les marchés et les champs de bataille du futur, et qu'elle est par ailleurs devenue une source de tensions croissantes sur le plan commerciale et géostratégique ;
7. **Notant avec satisfaction** la détermination des pays membres et partenaires de l'Alliance à exploiter pleinement le potentiel prometteur de l'IA tout en élaborant des règles et des normes pour en parer les risques éventuels et déjouer toute tentative visant à la retourner comme une arme contre le monde démocratique ;
8. **Soutenant** la mise en place de régimes de sanctions stricts et exhaustifs, comprenant des restrictions d'accès aux technologies, aux fins de réduire la capacité de la Russie à poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine ;
9. **Saluant** les importants investissements que l'Amérique du Nord, l'Europe, ainsi que des pays partenaires comme le Japon et la République de Corée, ont réalisés dans le domaine de la

* présentée par la commission de l'économie et de la sécurité et adoptée en séance plénière de la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal (Canada), le lundi 25 novembre 2024

178 ESC 24 F rév. 1 fin

fabrication de semi-conducteurs pour garantir que les secteurs critiques du commerce et de la défense soient en mesure d'accéder à ces composants industriels essentiels à l'avenir ;

10. **Reconnaisant** qu'au moins 92 % de la capacité de fabrication de semi-conducteurs la plus avancée au monde (au-dessous de 10 nanomètres) se trouve actuellement à Taïwan ;

11. **Approuvant** les efforts engagés par les secteurs public et privé occidentaux pour renforcer les protections contre le vol de propriété intellectuelle ;

12. **Reconnaisant** que le caractère évolutif de la modernisation des équipements militaires exige de nouvelles stratégies de contrôle des exportations qui présentent des défis techniques et politiques ;

13. **Condamnant** le contournement par la Russie des contrôles aux exportations et des sanctions dans le but d'acquérir des technologies occidentales soumises à restrictions, qu'elle incorpore aux systèmes d'armes utilisés dans sa guerre illégale et injustifiée en Ukraine, ainsi que les efforts similaires déployés par l'Iran et la Corée du Nord ;

14. **Reconnaisant** que la revente de technologies faisant l'objet de restrictions à des pays où ces technologies ne sont plus soumises à restrictions, ou où celles-ci ne sont pas rigoureusement respectées, facilite le transfert desdites technologies vers les concurrents stratégiques ;

15. **Notant avec inquiétude**, de surcroît, que les gouvernements occidentaux n'ont pas affecté les ressources adéquates aux mécanismes de contrôle des exportations et au respect des sanctions, ce qui minimise de fait les risques et les coûts engendrés pour ceux qui contournent ces restrictions ;

16. **Consciente** que des régimes de contrôle aux exportations de technologies, pour être efficaces, nécessitent que les Alliés et leurs partenaires œuvrent ensemble au sein de coalitions visant à garantir des restrictions de grande ampleur qui limitent l'accès des pays rivaux à des technologies militaires sensibles ;

17. **Se félicitant** du partenariat AUKUS entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, qui représente une importante avancée dans le domaine du partage de technologies et de la coopération industrielle dans le secteur de la défense entre deux membres clés de l'OTAN et un pays partenaire de l'Indo-Pacifique, et qui, à l'avenir, pourrait devenir un modèle de collaboration technologique étendue entre les démocraties ainsi que du partenariat GCAP (*Global Combat Air Programme*) entre le Japon, l'Italie et le Royaume-Uni, qui, de la même manière, réunit deux membres de l'OTAN et un pays partenaire de l'Indo-Pacifique, et qui est ouvert à ce que d'autres pays rejoignent le programme ;

18. **Constatant** que les membres de l'OTAN doivent continuer à appuyer des programmes d'innovation correctement financés en partenariat avec le secteur privé et les universités pour mieux bénéficier des avantages commerciaux et stratégiques conférés par la technologie ;

19. **Saluant** le fait que l'OTAN reconnaisse que le développement partagé de technologies constitue un multiplicateur de force majeur qui accroît l'interopérabilité et l'efficacité, tout en stimulant la création de liens essentiels entre les industries de la défense des Alliés ;

20. **Reconnaisant**, à l'instar de l'OTAN, l'enjeu que représente ce domaine face à ses concurrents stratégiques, en particulier les défis que posent leurs efforts collectifs pour contourner les restrictions des exportations de technologies alliées ;

21. **Soutenant** des efforts comme la Feuille de route pour la coopération OTAN-Ukraine en matière d'innovation, qui définit les objectifs communs devant guider la coopération technologique

178 ESC 24 F rév. 1 fin

de l'OTAN avec cet important partenaire et énonce les principaux axes de travail dans quatre domaines : les facilitateurs d'innovation, les interactions entre les écosystèmes d'innovation, les activités pilotes et les enseignements tirés ;

22. **Reconnaissant** qu'un dialogue permanent entre les ministères, les organismes publics nationaux et les communautés scientifiques et industrielles du secteur de la défense peut faciliter les efforts visant à intégrer les technologies émergentes dans les structures de forces nationales ;

23. **Se félicitant** du lancement et du renforcement continu du programme DIANA de l'OTAN, qui témoigne de l'engagement de l'Alliance sur le terrain des innovations technologiques ;

24. **Persuadée** que les pays membres de l'OTAN requièrent un cadre global qui leur permette de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et de réglementer le commerce des technologies sensibles avec les pays rivaux, et qu'ils devraient coordonner leurs approches respectives dans ce domaine ;

25. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :

- a. à accorder une plus grande attention politique et consacrer des ressources plus importantes pour lutter contre les risques de fuites de technologies découlant d'échanges commerciaux, d'investissements ciblés effectués dans des entreprises occidentales par des concurrents stratégiques, de trafics ou d'espionnage ;
- b. à reconnaître l'ampleur des ambitions stratégiques et technologiques de la Chine, ainsi que sa propension à se livrer au vol de technologies pour les concrétiser et à investir à cette fin des ressources substantielles, en collaboration avec d'autres rivaux stratégiques ;
- c. à collaborer plus étroitement, en matière de recherche et de développement, avec les partenaires de l'Indo-Pacifique, dans le cadre d'échanges universitaires et d'actions visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement en intrants critiques, nécessaires pour accroître la production de technologies clés ;
- d. à imposer les sanctions existantes et secondaires ainsi que les restrictions à l'exportation existantes relatives à la technologie militaire et à accroître la coopération à l'élaboration de mesures appropriées visant à développer la résilience économique de l'Alliance face à la concurrence stratégique de pays tels que la Russie et la Chine ;
- e. à coordonner les contrôles aux exportations des nouvelles technologies à double usage, ainsi que de la propriété intellectuelle stratégique, y compris au sein de forums internationaux pertinents, pour que les rivaux stratégiques n'accèdent pas aux technologies critiques qui pourraient menacer la sécurité des membres et des partenaires de l'Alliance ;
- f. à trouver un équilibre réaliste entre des considérations sécuritaires et les principes du libre-échange, en particulier entre les États partageant la même vision des choses, de manière à éviter la mise en place de contrôles trop stricts ou d'un protectionnisme pur et simple qui freineraient l'innovation, nuiraient à la compétitivité et feraient indûment grimper les prix ;
- g. à accroître la transparence sur la nature des menaces sécuritaires induites par l'utilisation de technologies, pour que les entreprises soient mieux sensibilisées aux questions de sécurité nationale lors de la prise de décisions commerciales ou impliquant des investissements ;

178 ESC 24 F rév. 1 fin

- h. à s'assurer que des règles et des mesures coercitives adaptées soient bien en place pour que les investissements entrants et sortants ne conduisent pas à une prolifération de technologies sensibles ;
 - i. à intensifier les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et le milieu universitaire pour dynamiser le développement de technologies ;
 - j. à soutenir les efforts engagés par l'Ukraine pour développer et avoir accès à des technologies clés qui lui permettent de défendre sa souveraineté et de protéger sa population ;
 - k. à soutenir les efforts engagés par l'OTAN pour travailler avec des partenaires des secteurs public et privé, les milieux universitaires et la société civile, conformément aux politiques et procédures applicables de l'OTAN, dans le but de développer et d'adopter de nouvelles technologies, de mettre en place des principes internationaux d'utilisation responsable et de préserver l'avance technologique de l'OTAN grâce à l'innovation ;
 - l. à affecter les fonds publics nécessaires pour subventionner les avancées technologiques ayant des applications militaires, conformément à l'engagement renouvelé en faveur des dépenses de défense et d'investissement adopté lors du sommet de Vilnius en 2023 et réitéré au sommet de Washington en 2024.
-



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

POLITICAL COMMITTEE
179 PC 24 F rév. 2 fin | Original : anglais

L'OTAN APRÈS LE SOMMET DE WASHINGTON : PRÉPARER L'ALLIANCE AUX ALÉAS DE L'AVENIR ET SOUTENIR L'UKRAINE JUSQU'À LA VICTOIRE

RÉSOLUTION 494*

L'Assemblée,

1. **Saluant** le rôle inégalé joué par l'OTAN au cours des 75 dernières années en tant que garante de la sécurité de l'Europe et de l'Amérique du Nord et que pierre angulaire de la paix et de la stabilité de la région euro-atlantique, ainsi que sa capacité à se transformer et à s'adapter à l'évolution des enjeux de sécurité, et **réaffirmant** son engagement indéfectible à l'égard des valeurs démocratiques communes, à savoir la liberté individuelle, les droits humains et l'état de droit, qui constituent le socle de la mission de l'Alliance, tout en **reconnaissant** que la défense de ces valeurs fait partie intégrante du rôle de l'OTAN en matière de protection de la sécurité et de la stabilité de la zone euro-atlantique ;
2. **Applaudissant** l'unité, la détermination et l'engagement sans faille dont les Alliés ont fait preuve au sommet de Washington 2024 pour préserver leur lien transatlantique unique, ainsi que leur engagement inébranlable en faveur de la défense collective, consacré par l'article 5, face aux défis de sécurité les plus importants depuis la guerre froide ;
3. **Se réjouissant** des transformations décidées au cours des récents sommets en vue de renforcer radicalement la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN, et plus particulièrement des mesures visant à renforcer les défenses avancées, à adopter des nouveaux plans de défense, à redynamiser l'industrie de défense et à rationaliser les modalités de commandement et de contrôle de l'OTAN ;
4. **Constatant** l'augmentation des dépenses de défense des pays membres de l'Alliance, qui sont 23 à avoir atteint ou dépassé l'objectif de 2 % du PIB en 2024, tout en **insistant** sur le fait que l'environnement de sécurité exige que tous les Alliés passent au niveau supérieur à long terme ;
5. **Condamnant** avec la plus grande fermeté la guerre d'agression illégale que la Russie mène contre l'Ukraine en l'absence de toute provocation et de toute justification, son occupation temporaire illégale et continue du territoire ukrainien, ses crimes de guerre et son recours irresponsable à la menace nucléaire, lesquels constituent une menace directe à la stabilité euro-atlantique ;
6. **Réaffirmant** son indéfectible soutien à la souveraineté de l'Ukraine, à son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues et à sa progression irréversible vers une pleine adhésion à l'OTAN, et **saluant** les décisions prises au sommet de Washington pour rendre le soutien à l'Ukraine plus prévisible, cohérent et institutionnalisé, notamment par l'établissement du programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine (NSATU), par l'avancement dans la création du Centre OTAN-Ukraine d'analyse, d'entraînement et de formation (JATEC) et par l'annonce d'un engagement à aider durablement l'Ukraine à assurer sa sécurité dans l'intention de dégager une enveloppe de base d'au moins 40 milliards d'euros pour l'année à venir ;

* présentée par la commission politique et adoptée en séance plénière de la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal (Canada), le lundi 25 novembre 2024

179 PC 24 F rév. 1 fin

7. **Condamnant** fermement l'utilisation abusive par la Fédération de Russie de sa position au sein des organisations internationales, en particulier à Interpol, pour poursuivre à la fois des opposants politiques mais aussi des membres des forces militaires ukrainiennes ainsi que des personnalités politiques et publiques ukrainiennes ;
8. **Soulignant** que la Russie demeure à ce jour la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés et que cette menace persistera à long terme, et **accueillant favorablement** la décision prise par les Alliés au sommet de Washington de formuler des recommandations sur une approche stratégique de l'OTAN face à la Russie ;
9. **Réitérant** que le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, reste la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité euro-atlantique et la sécurité mondiale ;
10. **Lucide** quant aux multiples défis systémiques opposés par la République populaire de Chine (RPC) à la sécurité, aux intérêts et aux valeurs euro-atlantiques ainsi qu'à l'ordre international fondé sur des règles ; et **déplorant** le rôle de facilitateur décisif que la RPC joue dans la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ainsi que la collusion croissante entre les régimes autoritaires de la Russie, de la Chine, de l'Iran, de la Corée du Nord et du Bélarus ;
11. **Condamnant** avec la plus grande fermeté possible le soutien militaire accru apporté à la Russie par la Corée du Nord, dont le déploiement de troupes dirigées contre l'Ukraine et la livraison de missiles et de munitions posent une grave menace à la paix en Europe et dans la région indo-pacifique, et constituent une infraction supplémentaire au droit international ;
12. **Réaffirmant** l'importance de l'approche à 360 degrés de l'OTAN en matière de sécurité en réponse aux défis venus de tous les côtés, en particulier du flanc sud, où l'instabilité, le trafic, le terrorisme et les groupes rebelles continuent de menacer les intérêts des Alliés ; et **se réjouissant** de l'adoption, au sommet de Washington, d'un plan d'action pour la mise en œuvre d'une approche plus ambitieuse, plus stratégique et davantage axée sur les résultats à l'égard du voisinage méridional ;
13. **Rappelant** l'importance des partenariats de l'OTAN, en particulier de la coopération croissante avec les partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région indo-pacifique, pour défendre l'ordre international fondé sur des règles ;
14. **Soulignant** le soutien régulier à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie et de la République de Moldova, ainsi qu'à l'intégration euro-atlantique de la Géorgie et de la Bosnie-Herzégovine ;
15. **Reconnaissant** toute l'importance du partenariat stratégique entre l'OTAN et l'Union européenne, **se réjouissant** de la nomination du tout premier commissaire-désigné à la défense et l'espace et **invitant** à renforcer une telle collaboration, notamment dans des domaines tels que la mobilité militaire, la résilience et la lutte contre les menaces hybrides, tout en garantissant la pleine participation des Alliés non-membres de l'UE aux initiatives de l'Union européenne en matière de défense ;
16. **Estimant** que les menaces et les défis émergents, notamment la désinformation, les cyberattaques, les technologies de rupture et la militarisation de l'espace, exigent que l'OTAN adapte ses capacités stratégiques et maintienne son avance technologique ;
17. **Consciente** des incidences du changement climatique sur la sécurité et de l'importance de veiller à ce que l'OTAN reste déterminée à devenir l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique et des conditions climatiques extrêmes sur la sécurité et de s'y adapter, tout en **se félicitant** de la création récente du Centre

179 PC 24 F rév. 1 fin

d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité, qui vise à favoriser la coopération civile et militaire sur ces questions ;

18. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des membres de l'Alliance atlantique :

- a. à faire preuve de leur engagement absolu envers la défense collective de l'OTAN en veillant à la mise en œuvre intégrale des décisions prises au sommet de Washington, ainsi qu'aux sommets antérieurs, aux fins de renforcer la posture de dissuasion et la disponibilité opérationnelle de l'Alliance, et en particulier, sa capacité de dissuasion par déni grâce au renforcement appuyé de nos défenses avancées et à l'investissement dans un bouclier de défense aérienne robuste et composé de plusieurs couches sur tout le flanc oriental de l'Alliance ;
- b. à développer, d'ici le prochain sommet aux Pays-Bas, une approche stratégique commune à l'égard de la Russie, axée sur la pleine préparation de l'Alliance à endiguer et à contrer son comportement hostile dans tous les domaines – conventionnel, hybride ou nucléaire – tout en soutenant les efforts visant à dégrader la capacité de Moscou à conduire des guerres d'agression, notamment en veillant à l'application totale des sanctions par tous les Alliés et en reconnaissant le droit de l'Ukraine à frapper des objets militaires légitimes sur le territoire de l'agresseur, conformément au principe de légitime défense inscrit dans l'article 51 de la Charte des Nations Unies ;
- c. à veiller à ce que tous les Alliés atteignent, voire dépassent, l'objectif de dépenses de défense fixé à 2 % du PIB dans les plus brefs délais et à envisager de relever cet objectif en vue de garantir la mise en œuvre intégrale des nouveaux plans de défense de l'OTAN, tout en honorant leur engagement en faveur d'un renforcement des capacités industrielles des pays de l'OTAN et en encourageant les initiatives conjointes en matière d'acquisition ;
- d. à prolonger et augmenter l'assistance militaire, financière et humanitaire apportée à l'Ukraine, en assurant la livraison en temps voulu de munitions et de systèmes d'armes avancés, y compris de systèmes de défense aérienne, d'armes de précision à longue portée et d'avions de combat multi-rôles, tout en honorant l'engagement à aider durablement l'Ukraine à assurer sa sécurité et en exploitant pleinement les possibilités offertes par le NSATU, le Conseil OTAN-Ukraine, l'ensemble complet de mesures d'assistance, le Centre OTAN-Ukraine d'analyse, d'entraînement et de formation (JATEC), la représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine et les autres instruments d'assistance, et de maintenir ladite assistance tant que le pays sera confronté à l'agression russe ou à la menace d'une agression future ;
- e. à soutenir les efforts de l'Ukraine tels que celle-ci les exprime dans sa Formule pour la paix et son Plan de victoire, en vue de trouver une paix juste et durable pour l'Ukraine et à rester fidèle au principe selon lequel « rien [ne se discutera] au sujet de l'Ukraine sans l'Ukraine » ;
- f. à redoubler d'efforts sur les plans politique et pratique pour aider l'Ukraine à recevoir le plus rapidement possible une invitation à devenir le 33^e membre de l'OTAN ;
- g. à renforcer le cadre de sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie et de la République populaire démocratique de Corée afin que ces pays paient un prix plus élevé pour leur coopération dans l'agression menée contre l'Ukraine, et à fournir à cette dernière tous les moyens, notamment des missiles de moyenne portée, nécessaires à sa défense et à la dissuasion de toute nouvelle agression ;

179 PC 24 F rév. 1 fin

- h. à continuer de soutenir les initiatives nationales et internationales visant à tenir les forces armées et les dirigeants russes responsables des violations des droits humains, des crimes de guerre, du crime d'agression et de toute autre infraction au droit international ;
- i. à concrétiser l'engagement de l'OTAN en faveur de la démocratie, de la liberté et de l'état de droit, notamment en établissant au plus vite un centre pour la résilience démocratique en son siège ;
- j. à poursuivre les actions visant à contrer, dissuader, défendre et répondre aux menaces posées par les groupes terroristes, notamment en appliquant pleinement le plan d'action sur le renforcement du rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme, tel qu'actualisé au sommet de Washington, et à soutenir le travail du coordonnateur spécial du secrétaire général de l'OTAN pour la lutte contre le terrorisme ;
- k. à employer des moyens politiques et économiques dans le but de dissuader la Chine de contribuer à l'effort de guerre de la Russie et à continuer à renforcer la résilience des Alliés face au défi systémique que représente la Chine pour la sécurité euro-atlantique, notamment en réduisant les dépendances stratégiques, en investissant dans les cyberdéfenses et en collaborant avec les partenaires de l'Alliance, en particulier l'UE et les partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région indo-pacifique, en poursuivant toute nouvelle opportunité de dialogue constructif avec Pékin ;
- l. à élargir la coopération de l'OTAN avec ses partenaires méridionaux en s'appuyant sur le plan d'action adopté au sommet de Washington, notamment en consolidant la sécurité des Alliés sur les frontières méridionales tout en recherchant une coopération mutuellement bénéfique et en explorant les synergies éventuelles avec les voisins méridionaux et d'autres acteurs pertinents tels que l'Union européenne, ainsi qu'à renforcer le rôle du représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN pour le voisinage méridional récemment désigné afin de rendre plus efficace la contribution de l'OTAN à la stabilité de la région, et à faire meilleur usage du Pôle pour l'axe stratégique sud de l'OTAN à Naples ;
- m. à maintenir leur engagement au titre de la sécurité et la stabilité des Balkans occidentaux, à soutenir les réformes et la réconciliation dans toute la région et à intensifier l'assistance apportée aux partenaires régionaux pour lutter contre l'influence néfaste des pays autoritaires ;
- n. à continuer de rassurer les Alliés et leurs partenaires situés dans la région de la mer Noire en renforçant les groupements tactiques multinationaux compétents, en préservant la liberté de navigation et en soutenant les actions menées par la Géorgie et la République de Moldova en vue de lutter contre les activités malveillantes de la Russie ;
- o. à creuser l'avance technologique de l'OTAN et à concrétiser les récentes initiatives de l'Organisation en matière d'innovation dans le domaine de la défense, en s'appuyant sur les atouts dont disposent les sociétés libres pour stimuler l'innovation, tout en s'efforçant d'intégrer des technologies innovantes dans l'architecture de défense de l'OTAN ;
- p. à veiller à ce que l'OTAN considère les risques liés au climat comme un élément central de sa planification de défense, notamment en stimulant l'innovation pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et aux matières premières critiques et renforcer notre autonomie en la matière, tout en renforçant la résilience des Alliés face aux catastrophes climatiques et en soutenant les efforts internationaux d'atténuation de l'instabilité climatique ;
- q. à poursuivre l'intégration des programmes Femmes, paix et sécurité (FPS) et Sécurité humaine dans toutes les tâches fondamentales de l'OTAN, en particulier en exécutant la politique FPS actualisée.

179 PC 24 F rév. 1 fin



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION DES SCIENCES ET
DES TECHNOLOGIES
180 STC 24 F rév. 1 fin | Original : anglais

EXPLOITER LE POTENTIEL D'UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE DOMAINE MILITAIRE

RÉSOLUTION 495*

L'Assemblée,

1. **Constatant** que l'intelligence artificielle (IA) est appelée à transformer la manière dont les guerres sont menées et qu'il est essentiel de figurer à l'avant-poste pour maintenir l'avance technologique de l'OTAN et garantir une utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire ;
2. **Consciente** que l'intégration de l'IA aux systèmes militaires révolutionnera la guerre grâce, par exemple, à des avancées en matière d'aide à la prise de décisions, au déploiement de systèmes autonomes et au renforcement et à l'adaptation des rôles des soldats ;
3. **Réaffirmant** la nécessité d'adopter une convention internationale encadrant l'utilisation de l'IA dans les systèmes d'armes létaux autonomes ;
4. **Reconnaissant** la multitude de défis techniques, opérationnels, juridiques et éthiques que la mise en œuvre de l'IA peut poser dans les futurs conflits armés, et **comprenant** que l'IA, utilisée dans le cadre de la guerre, puisse susciter inquiétude et méfiance auprès des populations ;
5. **Observant** que le rythme de l'innovation et la demande d'une adaptation rapide de l'IA par les forces armées posent des défis en matière de surveillance civile et de processus réglementaires, et que la plupart des initiatives réglementaires prises à l'échelle gouvernementale ou internationale ne s'appliquent pas à la défense nationale et au domaine militaire ;
6. **Se félicitant** de la stratégie révisée de l'Alliance pour l'intelligence artificielle et **réaffirmant** les principes OTAN pour une utilisation responsable de l'IA dans le domaine de la défense ;
7. **Saluant** les efforts déployés par l'OTAN pour favoriser un écosystème IA innovant grâce au Fonds d'innovation de l'OTAN, à ses investissements dans des start-ups prometteuses et à l'accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA), qui met l'accent sur l'IA en tant que technologie facilitatrice et transversale ;
8. **Appuyant sans réserve** les initiatives et les travaux d'autres organes de l'OTAN, tels que le Comité de surveillance Données et IA, l'Organisation pour la science et la technologie (STO) ou encore l'Agence d'information et de communication (NCIA), pour faire en sorte que l'Alliance puisse récolter les fruits de l'IA tout en évitant les écueils qui y sont associés ;
9. **Se félicitant** des efforts déterminants déployés par les gouvernements nationaux et les organisations internationales pour réglementer et régir le développement et l'utilisation de l'IA, qui visent tous à créer des cadres pour une utilisation éthique et démocratique de celle-ci ;
10. **Avertissant** que des acteurs extérieurs, tels que la République populaire de Chine et la Fédération de Russie, redoublent d'efforts dans ce domaine technologique pour consolider leurs forces armées avec moins de retenues d'ordre démocratique ou éthique que les Alliés ;

* présentée par la commission des sciences et des technologies et adoptée en séance plénière de la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Montréal (Canada), le lundi 25 novembre 2024

180 STC 24 F rév. 1 fin

11. **Observant** que la République populaire de Chine et la Russie pourraient ne pas respecter les initiatives lancées au niveau international en faveur d'une utilisation éthique et responsable de l'IA dans le domaine militaire, comme en témoigne le fait que la République populaire de Chine n'a pas approuvé le plan d'action sur l'utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire (REAIM), en dépit de sa participation au sommet de Séoul, en République de Corée du Sud ;
12. **Affirmant** la nécessité de maintenir un contrôle humain sur la prise de décision relative au recours à l'arme nucléaire, qui est un élément central des capacités de dissuasion et de défense de l'OTAN ;
13. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique :
- a. à faire progresser les efforts conjoints entrepris en matière d'IA dans les domaines civil et militaire afin que l'OTAN conserve son avance technologique et que ses forces armées puissent tirer parti des avantages de cette technologie, tout en restant conscientes des défis opérationnels, éthiques et juridiques associés à son adoption ;
 - b. à poursuivre l'élaboration et l'application de normes opérationnelles et tactiques conjointes afin de renforcer la défense collective et de relever les défis futurs en matière d'interopérabilité, notamment le mauvais alignement des données, les questions de souveraineté des données et les lacunes en matière d'intégration de systèmes ;
 - c. à investir dans la promotion d'un écosystème de l'IA innovant qui permette à l'OTAN de tirer parti des avancées commerciales au bénéfice des forces alliées et de mettre en œuvre des évaluations transversales concernant les risques afin d'appliquer des solutions civiles à double usage dans le domaine militaire ;
 - d. à sensibiliser activement les populations au rôle de l'IA dans les forces armées afin d'instaurer la confiance et la légitimité, de surmonter la méfiance et prévenir toutes incidences négatives sur la démocratie et les droits humains en garantissant une utilisation éthique qui cadre avec les valeurs démocratiques de l'OTAN ;
 - e. à œuvrer à la mise en place d'un cadre et d'activités stratégiques, de manière proactive et cohérente, au sein des organes de l'OTAN et des pays membres, permettant à la gouvernance de suivre le rythme des développements techniques et de l'innovation et garantissant que les directives éthiques et juridiques sont efficacement appliquées sur le terrain ;
 - f. à veiller à ce que tous les Alliés mettent en place un niveau minimum d'adaptation de l'IA en vue de futurs conflits et à examiner comment les Alliés de moindre envergure pourraient contribuer à la normalisation et à l'intégration de celle-ci ;
 - g. à s'appuyer sur les approches existantes visant à réglementer l'IA dans le domaine militaire et à s'efforcer de trouver un juste équilibre entre considérations militaires et priorités politiques en matière d'intégration de l'IA dans les forces armées, afin de permettre à l'OTAN d'améliorer son efficacité opérationnelle tout en respectant les principes démocratiques ;
 - h. à favoriser un contrôle éthique en associant des représentants des domaines militaires, civils et réglementaires à l'intégration de solutions à double usage, en tirant parti de l'expertise du secteur privé pour réduire au minimum les biais, en encourageant la diversité de la main-d'œuvre et en donnant la priorité au subventionnement des jeunes entreprises qui s'alignent sur les principes éthiques et juridiques de l'OTAN ;
 - i. à veiller à ce que la coopération dans ce domaine avec l'UE et d'autres partenaires comprenne un dialogue structuré, afin que les documents clés des deux institutions en matière d'IA restent en phase, en particulier au regard des normes éthiques ;
 - j. à continuer à soutenir fermement l'élaboration de normes universelles et inclusives pour une utilisation éthique, légale et responsable de l'IA dans le domaine militaire.



COMMITTEE ON DEMOCRACY AND
SECURITY
176 CDS 24 E rev. 1 fin | Original: English

BREAKING THE SILENCE AND FIGHTING FOR DIGNITY: COMBATting CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE

RESOLUTION 491*

The Assembly,

1. **Deploing** the persistence of widespread and systematic sexual violence in armed conflicts around the world and the impunity from which most perpetrators continue to benefit;
2. **Strongly condemning** the deliberate use of sexual violence in armed conflict, by some state and non-state actors, as a tactic and a weapon of war against civilian populations and military personnel;
3. **Recalling** that women and girls are disproportionately targeted by conflict-related sexual violence, while **acknowledging** that men and boys are also affected by such violence;
4. **Underscoring** that sexual violence in the context of conflict is prohibited under international law and that it can, under certain conditions, amount to a crime against humanity, a war crime, and a constituent act of genocide; and **considering** that conflict-related sexual violence in all its forms is a blatant violation of the principles upon which NATO and Allied societies are founded;
5. **Emphasising** that conflict-related sexual violence is deeply rooted in harmful gender norms and structural inequalities between men and women and, therefore, **highlighting** the necessity of progressing towards gender equality;
6. **Stressing** the importance of prioritising the needs of victims and survivors, who often endure profound physical and psychological scars, as well as societal stigmatisation and ostracism;
7. **Reiterating** that all parties involved in armed conflicts must cease and prevent all forms of sexual violence and take specific measures to protect against such violence;
8. **Emphasising** that conflict-related sexual violence, by undermining social stability, fuelling hostilities, and hampering post-war recovery and peacebuilding efforts, undermines Allied and international security;
9. **Reaffirming** the importance of fully implementing UNSC resolution 1325 on Women, Peace and Security (WPS), as well as the nine subsequent UNSC resolutions on WPS, particularly 1820 and 1888, which all recognise the need to combat conflict-related sexual violence;
10. **Recognising** that the empowerment of women and girls is a core principle of the WPS agenda and a key component in the realisation of durable peace and security;

* Presented by the Committee on Democracy and Security and adopted by the Plenary Assembly at the 70th Annual Session of the NATO Parliamentary Assembly held in Montréal, Canada, on Monday 25 November 2024

176 CDS 24 E rev. 1 fin

11. **Saluting** the adoption in recent years by NATO and the Allies of policies and measures to combat conflict-related sexual violence and to advance gender equality more broadly, including the WPS Policy approved at the Washington Summit;
12. **Recognising** the urgent need for concerted efforts in bilateral and multilateral formats, including in NATO, to combat conflict-related sexual violence;
13. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance and, where appropriate, NATO bodies:
 - a. to implement in an integrated and systemic manner national and collective policies addressing conflict-related sexual violence;
 - b. to provide appropriate and long-term financial support for these efforts;
 - c. to intensify their efforts to combat structural gender inequalities that contribute to conflict-related sexual violence;
 - d. to ensure that national armed forces are adequately equipped and trained to recognise and prevent conflict-related sexual violence, protect civilians from such violence and assist victims and survivors;
 - e. to continue raising awareness and denouncing the use of sexual violence as a weapon of war and a driver of conflict, particularly in key multilateral fora;
 - f. to use their diplomatic influence to impress upon armed actors their moral and legal obligations to refrain from committing sexual violence and protect civilians from such violence;
 - g. to ensure justice and uphold accountability by providing national and international judicial institutions with sufficient political, financial and technical means to investigate and prosecute conflict-related sexual violence cases, and to advocate for compensation to victims and survivors for the harm suffered;
 - h. to adopt targeted sanctions against those found responsible for carrying out, ordering or enabling conflict-related sexual violence;
 - i. to invest in the collection of accurate, reliable and disaggregated data on conflict-related sexual violence, as well as in broader research efforts, and develop specific monitoring and evaluation mechanisms of Allied efforts to counter conflict-related sexual violence in order to maximise their impact, accountability and transparency;
 - j. to contribute to the prevention of sexual violence in conflict and post-conflict settings by designing and implementing community education and awareness campaigns and early warning and intervention systems, as well as addressing systemic inequalities;
 - k. to increase the representation of women as well as victims and survivors in security, peacekeeping, law enforcement, and military roles to foster trust in institutions, empower survivors and victims as agents of change, and contribute to durable peace;
 - l. to provide rapid, effective and comprehensive responses that meet the needs of victims and survivors, ensuring access to protection, justice as well as support services and reintegration programmes, and to systematically include victims and survivors in the design and implementation of such efforts;
 - m. to increase financial, technical and political support for international and civil society organisations combatting conflict-related sexual violence and helping victims and survivors;

176 CDS 24 E rev. 1 fin

- n. to maintain and deepen support for Ukraine in its fight against Russia's use of sexual violence in its war of aggression against Ukraine and to assist victims and survivors and Ukrainian courts in seeking redress for these atrocities;
 - o. to cooperate more closely, in accordance with relevant NATO policies and procedures, with partner countries, relevant international institutions and civil society organisations active in the fight against conflict-related sexual violence and the implementation of the WPS Agenda;
 - p. to establish a Centre for Democratic Resilience within NATO to serve as a platform for sharing resources and exchanging best practices among Allies and their partners in defending democracy and the rules-based international order, including the prohibition of conflict-related sexual violence.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

DEFENCE AND SECURITY COMMITTEE
177 DSC 24 E rev. 1 fin | Original: English

STRENGTHENING NATO'S INTEGRATED AIR AND MISSILE DEFENCE

RESOLUTION 492*

The Assembly,

1. **Recognising** that Russia's illegal, unprovoked and unjustified war of aggression against Ukraine, which constituted the expansion of Russia's armed aggression that has been ongoing since February of 2014, has fundamentally changed Euro-Atlantic security and forced NATO Allies to adjust to a more dangerous security environment and acquire the capabilities necessary to defend their populations and territory;
2. **Alarmed** by Russia's rapid missile arsenal modernisation and expansion, including new dual-capable ballistic, cruise and aeroballistic missiles designed specifically to hold NATO populations and territories at risk, and the growth of its production capacity to sustain its reckless, brutal and illegal air campaigns against Ukrainian cities, civilian populations, and armed forces;
3. **Very concerned** about significant advancements and investments by Russia, China, and North Korea in their nuclear arsenals and capabilities, including a Russian nuclear weapon in development designed to target space infrastructure, which, coupled with its reckless nuclear rhetoric and announced nuclear missile deployments to its ally, Belarus, represents a clear effort to shift the global balance of strategic power;
4. **Recognising** that Russia's use of nuclear rhetoric and manipulation through threats and escalation tactics aims to destabilise Allied unity, and **reaffirming** that such actions must not deter the Alliance from providing sustained and robust support to Ukraine;
5. **Clear-eyed** about the growing forms of opportunistic military cooperation among autocratic regimes in Moscow, Beijing, Tehran, and Pyongyang, which are particularly focused on the exchange of missile and drone capabilities and know-how, and **alarmed** these forms of cooperation are extending to non-state actors, further escalating existing conflicts and conventional and nuclear risks across the globe;
6. **Alert** to the central role advanced missiles and drones already play in a growing number of conflicts in the Alliance's near neighbourhood, particularly in Russia's massive and cruel war of aggression against Ukraine, involving weapons from Iran and the Democratic People's Republic of Korea and North Korean troops, and now using a strategic ballistic missile that could be a carrier of weapons of mass destruction;
7. **Vigilant** to the reality this growing complexity of air threats presents a clear and pressing challenge to NATO Allies' existing air and missile defence systems and forces partners to use their air defence forces to shoot down Russian military targets over their territory;
8. **Troubled** by Russia's repeated violation of arms control frameworks and counter-proliferation initiatives, such as the Intermediate-Range Nuclear Forces (INF) Treaty, the New Strategic Arms Reduction Treaty (New START), and the Missile Technology Control Regime (MTCR), and

* Presented by the Defence and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly at the 70th Annual Session of the NATO Parliamentary Assembly held in Montréal, Canada, on Monday 25 November 2024

177 DSC 24 E rev. 1 fin

understanding that the continued erosion of arms control, disarmament, and non-proliferation frameworks and norms undermines strategic stability;

9. **Commending** Ukraine for its heroic territorial defence against Russia's air campaign despite its significant disadvantages in troops and materiel;

10. **Urging** Allies to learn from Ukraine's capable defence against Russia's complex air war, especially the dispersal and manoeuvrability of its air defences and innovative use of unmanned aerial vehicles (UAVs) for intelligence, surveillance, target acquisition, and as direct-attack munitions;

11. **Recalling** that Integrated Air and Missile Defence (IAMD) is fundamental to the Alliance's core task of deterrence and defence and, therefore, vital to collective defence, in order to avoid losing NATO's competitive edge to actors who seek to create international instability and challenge the rules-based international order;

12. **Noting** that underinvestment in Allied air and missile defence capabilities after the end of the Cold War has undermined Allied security in the current, unstable and unpredictable security environment;

13. **Acknowledging** that Allies must now make significant investments in NATO IAMD in order to meet the new baseline for defence and deterrence agreed upon at the Madrid and Vilnius Summits;

14. **Welcoming** the operationalisation of the missile defence base in Redzikowo, Poland, as a significant milestone in strengthening NATO's IAMD capabilities and enhancing the Alliance's deterrence and defence posture on its eastern flank;

15. **Welcoming** multilateral initiatives to strengthen and modernise Allied IAMD, notably the European Sky Shield Initiative, as well as the development and acquisitions of air and missile defence systems by individual Allies;

16. **Also welcoming** Allies' stated intention at the Washington Summit to update NATO's IAMD policy, based on a 360-degree approach to increase readiness, responsiveness, and integration through new initiatives, such as the IAMD Rotational Model across the Euro-Atlantic area with an initial focus on the eastern flank;

17. **Stressing** that all air and missile defence initiatives should meet capability targets specified by the NATO Defence Planning Process (NDPP) and that new assets should be interoperable with other NATO systems;

18. **Encouraging** Allies to invest in and become early adopters of advanced missile defence technologies, including directed energy weapons, space-based sensors, and more effective interceptors;

19. **Emphasising** that a stronger and more capable NATO IAMD architecture means not only more launchers, interceptors, radars and sensors, but also a more integrated NATO command and control (C2) network to link national assets into a coherent Alliance-wide system;

20. **Affirming** that a modernised, 360-degree NATO IAMD is a strategic imperative given the deterioration of the Alliance's security environment;

21. **Understanding** fully that missile defence can complement the role of nuclear weapons in deterrence; it cannot substitute them;

177 DSC 24 E rev. 1 fin

22. **Underscoring** that NATO must remain united in its response to Russia's aggression and continue to support Ukraine while demonstrating that manipulation, threats, and coercion will not deter the Alliance from upholding international law and defending democratic values;

23. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:

- a. to eliminate, either through individual investment or cooperative initiatives, all single points of failure across the Alliance's eastern flank, where many layers of air defences are either ageing, incompatible, legacy Soviet equipment, or non-existent;
- b. to upgrade their air defences to NATO standards and ensure they are interoperable and integrated within a wider IAMD architecture that is tailored to address all air and missile threats emanating from all strategic directions from state and non-state actors;
- c. to build on the commitments made in Madrid to implement NATO's air and missile defence as a crucial prerequisite to meeting the standards of performance outlined at the Vilnius Summit, and to maintain the balance of defensive and offensive systems that underpin NATO's deterrence and defence posture;
- d. to increase defence spending to 2% of GDP as a baseline, with at least 20% allocated to investments and new equipment purchases, to increase Allies' capabilities and meet the deterrence and defence standards to which they have pledged, and to recognise that, in certain cases, substantially higher spending will be necessary to satisfy Article 3 of the Washington Treaty;
- e. to stimulate production across Allies' industrial bases by sending consistent demand signals, making necessary investments, and lowering barriers to defence cooperation between Allies;
- f. to adapt the Alliance's air and missile defence architecture to the state and non-state threats it faces, particularly to the clear and present challenge of Russia;
- g. to consider whether the Alliance's ballistic missile mission should be adapted to handle the realities of the current security environment;
- h. to ensure that Allies have lower-tier capabilities to address a range of non-strategic air and missile threats;
- i. to learn from Ukraine's heroic self-defence, particularly the critical role of dispersed and mobile air defence systems, and incorporate these lessons into Allied missile defence practice;
- j. to advance innovation in UAVs as both battlefield managers, direct attack munitions, and in offensive and defensive roles;
- k. to hone their ability to exercise IAMD missions, increase their participation in relevant NATO IAMD entities, including the NATO IAMD Centre of Excellence in Crete, and ensure these missions' seamless integration into the Alliance's broader deterrence and defence posture.



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

ECONOMICS AND SECURITY COMMITTEE
178 ESC 24 E rev. 1 fin | Original: English

GALVANISING TECHNOLOGICAL ADVANCE TO SUPPORT ALLIED PROSPERITY AND SECURITY

RESOLUTION 493*

The Assembly,

1. **Stressing** that maintaining NATO and Allied technological superiority is paramount in a security environment characterised by renewed strategic competition between democratic Allies and autocratic powers;
2. **Recognising** that both Allied and competitor country military systems increasingly rely on commercially developed technologies;
3. **Determined** to step up support for technological innovation and adoption across the Alliance, while redoubling efforts to secure supply chains and limit competitor countries' access to the most militarily sensitive technologies without resorting to blanket protectionism;
4. **Concerned** that China's growing economic and technological capabilities coupled with its capacity to acquire sensitive Western technologies with military applications through legal and illegal means pose a serious strategic challenge to Allies and partners;
5. **Noting** China's stated ambition to achieve a dominant position in key technology markets, many of which have military applications, including semiconductors, artificial intelligence (AI), aerospace, biotech, information technology, smart manufacturing, maritime engineering, advanced rail, electric vehicles, and other electrical equipment;
6. **Understanding** that AI is a force multiplier that will strongly condition future markets and battlefields, and that it too has become a source of mounting trade and geostrategic tension;
7. **Welcoming** the determination of Allied countries and partners to fully leverage the positive potential of AI while developing regulations and standards to address the potential dangers posed by AI and to thwart those intent on deploying AI as a weapon against the democratic world;
8. **Supporting** the establishment of tough and comprehensive sanctions regimes, including technology access restrictions, aiming to undermine Russia's capacity to sustain its war of aggression against Ukraine;
9. **Applauding** the significant investments that North America, Europe, and partner countries like Japan and the Republic of Korea have made in semiconductor manufacturing to ensure that critical commercial and defence industries will have assured access to these essential industrial components into the future;
10. **Recognising** that at least 92% of the world's most advanced (below ten nanometers) semiconductor manufacturing capacity is currently located in Taiwan;

* Presented by the Economics and Security Committee and adopted by the Plenary Assembly at the 70th Annual Session of the NATO Parliamentary Assembly held in Montréal, Canada, on Monday 25 November 2024

178 ESC 24 E rev. 1 fin

11. **Endorsing** western commercial and government efforts to strengthen defences against intellectual property theft;
12. **Recognising** that the evolving nature of military equipment development demands new, technically and politically challenging export control strategies;
13. **Condemning** Russia's evasion of export controls and sanctions to acquire restricted western technologies that it incorporates into weapons systems used in its illegal and unjustified war in Ukraine and similar efforts carried out by Iran and North Korea;
14. **Acknowledging** that the resale of restricted technologies to countries where technology restrictions do not apply or are not rigorously enforced facilitates the diversion of these technologies to strategic competitors;
15. **Concerned**, moreover, that western governments have under-resourced export controls and sanction enforcement efforts, which effectively lowers the risks and costs to those engaged in circumventing those restrictions;
16. **Cognisant** that effective technology export control regimes require coalitions among Allies and partners collectively working to ensure comprehensive restrictions that restrict rivals' access to militarily sensitive technologies;
17. **Welcoming** the AUKUS partnership engaging Australia, the United Kingdom, and the United States, which represents an important advance in technology sharing and defence industrial cooperation among two key NATO Allies and an Indo-Pacific partner, and which could become a model for expanded technological collaboration among democracies in the future, as well as the Global Combat Air Programme (GCAP) between Japan, Italy and the United Kingdom, which similarly engages two NATO members and an Indo-Pacific partner and is open for other countries to join;
18. **Observing** that NATO Allies must maintain well-funded innovation programmes in partnership with the private sector and universities to better exploit the commercial and strategic advantages of technology;
19. **Encouraged** that NATO recognises shared technology development as a critical force multiplier which enhances interoperability and efficiency while fostering critical defence industrial links among Allies;
20. **Endorsing** NATO's recognition of the challenge that strategic competitors pose in this domain and particularly their shared efforts to thwart Allied technology export restrictions;
21. **Supporting** efforts like the NATO-Ukraine Innovation Cooperation Roadmap, which defines shared objectives to guide NATO's technology cooperation with that important partner and outlines key workstreams under four delivery areas: innovation policy enablers, innovation ecosystem engagement, pilot activities and lessons learned;
22. **Recognising** that a continuous dialogue between national defence ministries, agencies and scientific and defence industrial communities can facilitate efforts to integrate emerging technologies into national force structures;
23. **Applauding** the launch and ongoing build-up of NATO's DIANA programme which underscores the Alliance's commitment to technology innovation;

178 ESC 24 E rev. 1 fin

24. **Convinced** that NATO Allies require a comprehensive framework for securing supply chains and regulating trade in sensitive technologies with competitor nations and should coordinate their approaches in this domain;
25. **URGES** the governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
- a. to dedicate more political attention and resources to counter the risks of technology leakages through trade, targeted investments in western firms undertaken by strategic competitors, smuggling, and espionage;
 - b. to recognise the full scope of China's technological and strategic ambitions and its tendency to engage in technology theft to achieve these and to invest substantial resources towards these ends in collaborating with other strategic competitors;
 - c. to collaborate more closely with partners in the Indo-Pacific in research and development, academic exchanges, and efforts to secure supply chains for the critical inputs needed to expand production of key technologies;
 - d. to enforce existing and secondary sanctions and export restrictions relating to military technology and increase cooperation relating to the development of appropriate measures to increase the economic resiliency of the Alliance in the face of strategic competition from such countries as Russia and China;
 - e. to coordinate export controls on emerging dual-use technologies and strategic intellectual property, including through relevant international forums, so that strategic competitors are prevented from accessing critical technology that could be used to threaten the security of Allies and partners;
 - f. to strike workable balances between security considerations and open trading principles, particularly among like-minded states, that avoid overly stringent controls and outright protectionism that would hinder innovation, undermine competitiveness, and unduly raise prices;
 - g. to bolster transparency about the nature of technology-driven security threats so that companies are better placed to factor in national security considerations when making trade and investment decisions;
 - h. to ensure that proper rules and enforcement measures are in place so that inward and outward investments are not leading to the proliferation of sensitive technologies;
 - i. to strengthen public-private-university partnerships to drive technology development;
 - j. to support Ukrainian efforts to develop and access key technologies it can use to defend its sovereignty and protect its people;
 - k. to support NATO efforts to work with public and private sector partners, academic and civil society, in accordance with relevant NATO policies and procedures, to develop and adopt new technologies, establish international principles of responsible use, and maintain NATO's technological edge through innovation;
 - l. to allocate public funding needed to underwrite technological advances with military applications, in line with the renewed commitment to defence and investment spending adopted at the 2023 Vilnius Summit and reiterated at the 2024 Washington Summit.



POLITICAL COMMITTEE
179 PC 24 E rev. 2 fin | Original: English

NATO AFTER THE WASHINGTON SUMMIT: FUTURE-PROOFING THE ALLIANCE AND SUPPORTING UKRAINE UNTIL VICTORY

RESOLUTION 494*

The Assembly,

1. **Recognising** NATO's unparalleled role over the past 75 years as the guarantor of Europe and North America's security and the cornerstone of peace and stability in the Euro-Atlantic region, its ability to evolve and adapt in response to changing security challenges, and **reaffirming** its unwavering commitment to shared democratic values, including individual liberty, human rights, and the rule of law, which form the foundation of the Alliance's mission, while **acknowledging** that the defence of these values is integral to NATO's role in safeguarding security and stability in the Euro-Atlantic area;
2. **Applauding** the unity, resolve, and ironclad commitment to uphold the unique transatlantic bond and the ironclad commitment to collective defence enshrined in Article 5 demonstrated by Allies at the 2024 Washington Summit in addressing the most significant security challenges since the Cold War;
3. **Welcoming** the transformative decisions taken at the recent Summits to radically enhance NATO's defence and deterrence posture, including bolstering forward defences, adopting new defence plans, reinvigorating the defence industry and streamlining NATO's command and control arrangements;
4. **Acknowledging** the increased defence spending by Allies, with 23 nations meeting or exceeding the 2% of GDP target by 2024, while **stressing** that the security environment requires all Allies to step up for the long term;
5. **Condemning** in the strongest terms Russia's ongoing illegal, unprovoked and unjustified war of aggression against Ukraine, continued illegal temporary occupation of Ukrainian territory, its war crimes, and its reckless nuclear sabre-rattling, which pose a direct threat to Euro-Atlantic stability;
6. **Reaffirming** unwavering support for Ukraine's sovereignty, territorial integrity within internationally recognised borders, and its irreversible path toward full NATO membership, and **saluting** the Washington Summit decisions to make the support of Ukraine more predictable, coherent and institutionalised, including by establishing the NATO Security Assistance and Training for Ukraine (NSATU), taking forward the establishment of the NATO-Ukraine Joint Analysis, Training, and Education Centre (JATEC), and announcing a Pledge of Long-Term Security Assistance for Ukraine with the intention of a minimum baseline funding of EUR 40 billion within the next year;
7. **Strongly condemning** the abuse by the Russian Federation of its membership in international organisations, in particular Interpol, to persecute political opponents as well as Ukrainian military personnel, politicians and public figures;

* Presented by the Political Committee and adopted by the Plenary Assembly at the 70th Annual Session of the NATO Parliamentary Assembly held in Montréal, Canada, on Monday 25 November 2024

179 PC 24 E rev. 2 fin

8. **Stressing** that Russia remains the most significant and direct threat to Allied security, that this threat will persist into the long term, and **welcoming** the Allies' decision at the Washington Summit to develop recommendations on NATO's strategic approach to Russia;
9. **Reiterating** that terrorism, in all its forms and manifestations, remains the most direct asymmetric threat to Euro-Atlantic and global security;
10. **Clear-eyed** about the multiple and systemic challenges the People's Republic of China (PRC) poses to Euro-Atlantic security, interests and values as well as to the rules-based international order; and **deploring** the PRC's role as decisive enabler of Russia's war of aggression against Ukraine as well as the growing collusion between autocratic regimes in Russia, China, Iran, North Korea and Belarus;
11. **Condemning** in the strongest possible terms the increasing military support to Russia by North Korea, whose deployment of troops against Ukraine and supply of missiles and munitions pose a serious threat to the peace of Europe and the Indo-Pacific area, and constitute a further violation of international law;
12. **Reaffirming** the importance of NATO's 360-degree approach to security, which addresses challenges from all directions, including the southern flank, where instability, trafficking, terrorism and militant groups continue to pose threats to Allied interests; and **welcoming** the adoption, at the Washington Summit, of an action plan for NATO's stronger, more strategic and result-oriented approach toward the southern neighbourhood;
13. **Highlighting** the value of NATO's partnerships, including growing cooperation with like-minded partners in the Indo-Pacific region to uphold the rules-based international order;
14. **Underlining** its consistent support for the territorial integrity and sovereignty of Bosnia and Herzegovina, Georgia and the Republic of Moldova and for the Euro-Atlantic integration of Georgia and Bosnia and Herzegovina;
15. **Recognising** the importance of NATO's strategic partnership with the European Union, **welcoming** for the first time the nomination of a Commissioner-Designate for Defence and Space, and **calling** for reinforced collaboration, particularly in areas such as military mobility, resilience, and countering hybrid threats, while ensuring full involvement of non-EU Allies in EU defence initiatives;
16. **Recognising** that emerging threats and challenges, including disinformation, cyberattacks, disruptive technologies and the militarisation of space, require NATO to adapt its strategic capabilities and maintain its technological edge;
17. **Acknowledging** the security implications of climate change and the importance of ensuring NATO remains committed to becoming the leading international organisation for understanding and adapting to the impacts of climate change and extreme weather on security, while also **welcoming** the recent establishment of the NATO Climate Change and Security Centre of Excellence, which seeks to foster civilian and military cooperation on these issues;
18. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
- a. to demonstrate their ironclad commitment to NATO's collective defence by ensuring the full implementation of decisions taken at the Washington Summit and previous Summits to strengthen the Alliance's deterrence posture and enhance readiness, including the ability to deter by denial through further strengthening our forward defences and investing in a robust, layered air defence shield across the Alliance's eastern flank;

179 PC 24 E rev. 2 fin

- b. to develop, by the next Summit in the Netherlands, a common strategic approach to Russia, focusing on fully preparing the Alliance to contain and counter Russia's hostile actions across the board, whether conventional, hybrid or nuclear, while supporting efforts to degrade Moscow's ability to conduct aggressive wars, including by ensuring the full implementation of sanctions by all Allies as well as by recognising Ukraine's right to strike legitimate military objects on the territory of the aggressor, in line with the self-defence principle of Article 51 of the UN Charter;
- c. to ensure that all Allies meet at least the 2% GDP defence spending target without delay and to consider further raising the target in order to ensure full implementation of NATO's new defence plans, while delivering on the NATO Industrial Capacity Expansion Pledge and encouraging joint procurement initiatives;
- d. to sustain and increase military, financial, and humanitarian support for Ukraine, ensuring the timely delivery of munitions and advanced weapon systems, including air defence systems, long-range precision weapons, and multi-role fighter aircraft, while delivering on the Pledge of Long-Term Security Assistance for Ukraine and exploiting the full potential of NSATU, the NATO-Ukraine Council, the Comprehensive Assistance Package (CAP), the NATO-Ukraine Joint Analysis, Training and Education Centre, the NATO Representation in Ukraine, and other instruments of support, and to maintain this support to Ukraine for as long as it faces the Russian aggression or the threat thereof in the future;
- e. to support Ukraine's efforts, as expressed in Ukraine's Peace Formula and Victory Plan, to achieve a just and lasting peace for Ukraine, and to remain faithful to the principle of "nothing about Ukraine without Ukraine";
- f. to step up political and practical efforts to help Ukraine receive an invitation and become the 33rd member of NATO as soon as possible;
- g. to strengthen the sanctions framework against the Russian Federation and the DPRK in order to increase the price for their cooperation in the aggression against Ukraine, and provide Ukraine with all the means, including medium-range missiles, to defend itself and deter further aggression;
- h. to continue supporting national and international initiatives to hold Russian forces and officials accountable for violations of human rights, war crimes, the crime of aggression and other breaches of international law;
- i. to operationalise Allies' commitment to democracy, freedom, and the rule of law, including by establishing without delay a Centre for Democratic Resilience at NATO Headquarters;
- j. to continue efforts to counter, deter, defend and respond to threats posed by terrorist groups, including by fully implementing the Action Plan on Enhancing NATO's Role in the International Community's Fight Against Terrorism, updated at the Washington Summit, and supporting the work of the NATO Secretary General's Special Coordinator for Counter-Terrorism;
- k. to use political and economic levers to deter China from supporting Russia's war effort and to continue boosting Allied resilience to China's systemic challenge to Euro-Atlantic security, including by reducing strategic dependencies, investing in cyber defences and working with partners of the Alliance, particularly the EU and like-minded Indo-Pacific partners, while continuing to seek opportunities for constructive dialogue with Beijing;
- l. to expand NATO's engagement with southern partners, building on the action plan adopted at the Washington Summit, including shoring up Allied security on southern borders while seeking mutually beneficial cooperation and exploring synergies with

179 PC 24 E rev. 2 fin

- southern neighbours and other relevant actors, including the European Union, as well as enhancing the role of the recently appointed NATO Secretary General's Special Representative for the southern neighbourhood to make NATO's contribution to regional stability more effective and making better use of the Strategic Direction-South HUB in Naples;
- m. to remain committed to security and stability in the Western Balkans, to support reforms and reconciliation across the region, and to enhance assistance to regional partners in countering malign influences of authoritarian countries;
 - n. to continue reassuring Allies and partners in the Black Sea region by strengthening relevant multi-national battlegroups, preserving freedom of navigation, and supporting Georgia's and the Republic of Moldova's efforts to push back against Russian malign activities;
 - o. to advance NATO's technological edge and deliver on NATO's recent defence innovation initiatives, capitalising on the strengths of free societies in advancing innovation, while ensuring integration of innovative technologies across NATO's defence architecture;
 - p. to ensure that NATO addresses climate-related risks as a core element of its defence planning, including by stimulating innovation to reduce the reliance on fossil fuels and critical raw materials and enhance our autonomy in this regard, while enhancing Allies' resilience to climate-related disasters and supporting global efforts to mitigate climate instability;
 - q. to continue integrating NATO's Women, Peace and Security (WPS) and Human Security agendas across all core tasks, including by delivering on the updated WPS Policy.
-



NATO PARLIAMENTARY ASSEMBLY

SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE
180 STC 24 E rev. 1 fin | Original: English

HARNESSING OPPORTUNITIES OF THE RESPONSIBLE USE OF ARTIFICIAL INTELLIGENCE IN THE MILITARY DOMAIN

RESOLUTION 495*

The Assembly,

1. **Recognising** that Artificial Intelligence (AI) will transform the ways wars are fought and that leadership in AI is crucial for maintaining NATO's technological edge and ensuring the responsible use of AI in the military domain;
2. **Acknowledging** that the integration of AI into military systems will revolutionise warfare through, for example, advancements in decision-making support, the deployment of autonomous systems and the augmentation and adaptation of soldiers' roles;
3. **Reaffirming** the need to adopt an international convention governing the use of AI in lethal autonomous weapons systems;
4. **Recognising** the plethora of technical, operational, legal and ethical challenges that the implementation of AI may bring to future armed conflicts and the potential for AI in warfare to create concerns and mistrust among the wider public;
5. **Observing** that the pace of innovation and demand for rapid adaptation of AI by armed forces pose challenges for civilian oversight and regulatory processes, and that most international regulatory and government efforts do not apply to national defence and the military domain;
6. **Welcoming** the Alliance's revised AI Strategy and **reaffirming** the Principles of Responsible Use of Artificial Intelligence in Defence;
7. **Applauding** NATO's efforts to foster an innovative AI ecosystem through the NATO Innovation Fund, its investments in promising start-ups, and the DIANA accelerator program, which emphasises AI as a cross-cutting enabling technology;
8. **Strongly supporting** the efforts and work of other NATO bodies, such as the NATO Data and AI Review Board, the NATO Science and Technology Organization, and the NATO Communications and Information Agency, in ensuring that the Alliance can reap the rewards whilst avoiding the pitfalls associated with AI;
9. **Welcoming** key efforts by national governments and international organisations to regulate and govern the development and use of AI, all aimed at creating frameworks for the ethical and democratic use of AI;
10. **Cautioning** that external actors, such as the People's Republic of China and the Russian Federation, are ramping up efforts in this technological area to strengthen their armed forces with fewer democratic and ethical constraints than Allies;

* Presented by the Science and Technology Committee and adopted by the Plenary Assembly at the 70th Annual Session of the NATO Parliamentary Assembly held in Montréal, Canada, on Monday 25 November 2024

180 STC 24 E rev. 1 fin

11. **Observing** that the People's Republic of China and Russia may not abide by internationally launched initiatives towards the ethical and responsible use of AI in the military domain, reflected in the fact that the People's Republic of China has not endorsed the Responsible AI in the Military Domain (REAIM) Blueprint for Action despite attending the Summit in Seoul, Republic of South Korea;
12. **Affirming** the need to maintain human control over the decision to use nuclear weapons, a core component of NATO's deterrence and defence capabilities;
13. **URGES** member governments and parliaments of the North Atlantic Alliance:
- a. to advance joint efforts on AI in the civilian and military domains to ensure that NATO maintains its technological edge and its armed forces can leverage the technology's benefits whilst being cognisant of the operational, ethical, and legal challenges associated with the adoption of AI;
 - b. to continue developing and enforcing joint operational and tactical standards to strengthen collective defence and address future interoperability challenges, including misaligned data, data sovereignty issues, and system integration gaps;
 - c. to invest in fostering an innovative AI ecosystem that enables NATO to leverage commercial advancements for Allied forces and implement cross-functional risk assessments to apply civilian dual-use solutions in the military;
 - d. to actively raise public awareness of AI's role in the armed forces to build trust and legitimacy, and prevent mistrust and negative impacts on democracy and human rights by ensuring ethical use that upholds NATO's democratic values;
 - e. to work towards a proactive and coherent strategic framework and activities across NATO bodies and member countries, enabling governance to keep pace with technical developments and innovation and ensuring that ethical and legal guidelines are effectively implemented on the ground;
 - f. to ensure that all Allies build a minimum level of AI adaptation for future conflicts and consider how smaller Allies could contribute to standardisation and integration;
 - g. to build on existing approaches to regulate AI in the military domain and strive for a balance between military considerations and political priorities in the incorporation of AI in the armed forces enabling NATO to enhance its operational effectiveness while upholding democratic principles;
 - h. to foster ethical oversight by involving military, civilian, and regulatory representatives in integrating dual-use solutions, leveraging private sector expertise to minimise biases, promote workforce diversity, and prioritise funding for start-ups that align with NATO's ethical and legal principles;
 - i. to ensure that cooperation with the EU and other partners in this field includes a structured dialogue, so that the key AI documents of both institutions remain aligned, particularly regarding ethical standards;
 - j. to continue to strongly support the development of inclusive and universal norms and standards for the ethical, legal, and responsible use of AI in the military domain.